

Mettre en valeur le patrimoine bâti de Shawinigan.

GUIDE
d'intervention

PREMIÈRE
ÉDITION



CRÉDITS

COORDINATION

Culture Shawinigan

Violaine Héon, agente de développement culturel

SUIVI

Ville de Shawinigan :

Conseil local du patrimoine

Service de l'aménagement et de l'environnement

GESTION DE PROJET ET RÉDACTION

Patri-Arch

Martin Dubois, consultant en patrimoine

RÉVISION DES TEXTES

Oculus révision

Marie-Élaine Gadbois, réviseure linguistique

PHOTOGRAPHIES

Patri-Arch

Marie-Ève Fiset, consultante en patrimoine

ILLUSTRATIONS

Patri-Arch

Martin Dubois, consultant en patrimoine

CONCEPTION GRAPHIQUE, RETOUCHE ET TRAITEMENT D'IMAGES

TacTac Espaces profitables

Mario Vallée

IMPRESSION

Imprimerie Gignac, Shawinigan

Ce projet a été réalisé dans le cadre de l'entente de développement culturel intervenue entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec, la Ville de Shawinigan et la Corporation culturelle de Shawinigan (Culture Shawinigan).

Mai 2012

ISBN : 978-2-9813832-1-1

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2013



Table des matières

Introduction.....	2
Les styles architecturaux à Shawinigan.....	3
Les grands principes d'intervention.....	13
PRINCIPE 1. Bien connaître avant d'intervenir.....	14
PRINCIPE 2. Donner priorité à l'entretien.....	15
PRINCIPE 3. Préserver l'authenticité d'un bâtiment.....	16
PRINCIPE 4. Favoriser des interventions réversibles.....	16
PRINCIPE 5. Respecter l'unité d'ensemble.....	17
PRINCIPE 6. Planifier les travaux avec soin.....	17
Les types d'intervention.....	18
L'entretien.....	19
La restauration.....	20
La rénovation.....	20
L'amélioration de l'efficacité énergétique.....	21
Le recyclage.....	21
L'agrandissement d'un bâtiment ancien.....	22
L'insertion d'une nouvelle construction dans un milieu ancien.....	22
Les composantes architecturales.....	23
La volumétrie.....	24
Les revêtements extérieurs.....	28
Les couleurs.....	37
Les toitures en pente.....	39
Les éléments en saillie.....	42
Les ouvertures.....	47
L'ornementation.....	55
L'aménagement paysager et les bâtiments secondaires.....	61
Les étapes d'un projet.....	66
Les ressources disponibles.....	69
Les ressources humaines disponibles dans le milieu.....	70
Les organismes intervenant en histoire et en patrimoine.....	70
Les publications pertinentes.....	70
Les ressources Internet.....	72
Lexique architectural.....	73



Introduction

Depuis quelques années, la Ville de Shawinigan participe, de concert avec les propriétaires, à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine bâti situé sur son territoire. Elle a notamment fait produire un inventaire des bâtiments d'intérêt patrimonial et adopté une politique du patrimoine. Ces efforts visent à améliorer les milieux de vie, à rendre la ville plus attrayante, à préserver des témoins éloquentes de l'histoire que l'on veut transmettre aux générations futures ainsi qu'à renforcer son identité culturelle et son attachement. Ce guide d'intervention est un jalon de plus pour promouvoir et mettre en valeur le territoire shawiniganais.

Le présent document contient des conseils et des suggestions destinés à tout propriétaire désirant réaliser des travaux sur sa demeure. Il s'adresse autant aux propriétaires de résidences richement ornées qu'à ceux de maisons plus modestes, qu'elles soient bien préservées ou non, qu'elles soient situées en milieu rural ou urbain. Ce guide a pour but de démystifier la rénovation et la restauration patrimoniales et de sensibiliser les propriétaires au potentiel de leur bâtiment. En guidant ceux-ci dans leur démarche, il vise à démontrer qu'un projet de rénovation peut se faire en toute simplicité pour améliorer de façon appréciable l'apparence d'un bâtiment. Concrètement, ce document s'attarde à l'importance de l'entretien d'un bâtiment, à la rentabilité d'une intervention bien menée, aux éléments à privilégier pour obtenir un maximum d'effets et à l'intérêt de bien planifier ses travaux de mise en valeur.

Le guide est divisé en plusieurs chapitres. On y présente d'abord les principaux styles architecturaux que l'on retrouve à Shawinigan, suivis de six grands principes d'intervention. On définit ensuite différents types d'intervention en faisant ressortir quelques principes qui s'appliquent à chacun. Puis, les composantes architecturales sont décortiquées : la volumétrie, les revêtements extérieurs, les couleurs, les toitures en pente, les éléments en saillie, les ouvertures, l'ornementation, l'aménagement paysager et les bâtiments secondaires. Pour chacune de ces composantes, le guide présente les caractéristiques, les principes à respecter, les modèles dont on devrait s'inspirer ainsi que les matériaux de remplacement à privilégier et ceux à proscrire. Un chapitre présente les étapes à respecter pour réussir un projet et un autre fait état des ressources et des expertises disponibles dans le milieu. Enfin, un lexique architectural définit certains termes d'architecture utilisés dans le guide. Le tout est largement illustré de croquis et de photographies.

les
STYLES
architecturaux
à Shawinigan

1 LA MAISON QUÉBÉCOISE D'INFLUENCE NÉOCLASSIQUE



CARACTÉRISTIQUES :

- Corps de logis rectangulaire avec combles habitables
- Carré en bois pièce sur pièce, le plus souvent légèrement exhaussé du sol
- Revêtement extérieur en bois ou autre matériau léger
- Toit à deux versants à pente inférieure à 45 degrés, généralement couvert de tôle traditionnelle (1)
- Larmier recourbé débordant de la façade et couvrant une galerie, ou larmier droit (2) et présence d'une galerie couverte d'un auvent indépendant (3)
- Souche de cheminée située dans le prolongement du mur pignon ou au centre du faîte
- Composition symétrique de la façade
- Ouvertures nombreuses, fenêtres à guillotine ou à double battant à grands carreaux (4), lucarnes à pignon ou en appentis
- Ornementation sobre composée de chambranles (5), de planches cornières et de boiseries décoratives sur les lucarnes et la galerie

2 LA MAISON À MANSARDE



CARACTÉRISTIQUES :

- Corps de bâtiment rectangulaire
- Parement léger (bois ou amiante-ciment) ou de maçonnerie (brique ou pierre)
- Toit à la Mansart à deux versants dont le brisis (1) et le terrasson (2) sont traditionnellement recouverts de tôle
- Présence fréquente d'une galerie protégée d'un auvent indépendant (3) sur une ou plusieurs façades, présence occasionnelle d'un balcon
- Composition habituellement symétrique
- Ouvertures rectangulaires ou à arc surbaissé, fenêtres à guillotine (4) ou à battants à six carreaux, lucarnes à pignon (5) dans le brisis
- Ornementation sobre située autour des ouvertures ou sur les prolongements extérieurs : chambranles, planches cornières, corniche sous le brisis, retour de corniche, boiseries sur les lucarnes ou sur la galerie

3 LE STYLE NÉO-TUDOR ET L'ÉCLECTISME VICTORIEN



CARACTÉRISTIQUES :

- Corps de bâtiment très articulé, au plan asymétrique, avec de nombreuses saillies et avancées
- Revêtement des murs en brique avec amalgame de plusieurs matériaux et couleurs (insertions de pierre, de crépi ou de bois)
- Toiture irrégulière, parfois à demi-croupe (1), dotée de pignons (2) ou de tourelles
- Présence de galeries et de balcons couverts et ornementés
- Variété des types d'ouvertures sur un même bâtiment, présence de fenêtres en baie (bow-window) (3) et de lucarnes aux formes diverses
- Ornements variés empruntés à différents styles : frontons, pinacles, épis, dentelles de bois, corniches, etc.
- Ornementation composée de faux colombages et de crépi (4) dans les pignons et les lucarnes ainsi que de chevrons apparents (5) à la base de la toiture
- Chaque bâtiment est unique et possède ses propres caractéristiques

4 LE COTTAGE VERNACULAIRE AMÉRICAIN



CARACTÉRISTIQUES :

- Plan carré, rectangulaire ou en forme de « L » (1) dénotant une simplification des formes
- Élévation sur un étage et demi ou deux étages
- Mur pignon (2) habituellement orienté vers la voie publique
- Revêtements légers : clin de bois, bardeau d'amiante-ciment
- Toiture généralement à deux versants à pente moyenne ou à demi-croupe
- Présence d'une galerie couverte d'un auvent indépendant (3), parfois sur plus d'une façade
- Portes et fenêtres à battants (4) ou à guillotine usinées en bois, présence occasionnelle de lucarnes
- Éléments d'ornementation standardisés : chambranles, planches cornières (5), frontons, boiserie décoratives, retours de corniche

5 LA MAISON CUBIQUE

CARACTÉRISTIQUES :

- Volumétrie cubique avec un plan carré
- Élévation de deux étages légèrement surhaussée du sol
- Revêtement en brique (1), parfois complété d'un matériau secondaire (planches de bois ou crépi)
- Toit en pavillon (quatre versants) (2) à faible pente
- Galerie couverte (3) aménagée en façade avant, parfois sur plus d'une façade, ou tambour aménagé devant l'entrée principale
- Distribution régulière des ouvertures
- Fenêtres à guillotine (4) ou à battants à grands carreaux, parfois avec imposte, et lucarne à croupe (5) ou à pignon
- Ornementation variable selon le statut social du propriétaire



6 LE LOGEMENT OUVRIER À TOIT PLAT (TYPE PLEX) ET BOOMTOWN

CARACTÉRISTIQUES :

- Volumétrie cubique à deux ou à trois étages
- Bâtiment généralement en mitoyenneté avec les voisins
- Revêtement extérieur en brique (1)
- Toit plat
- Division en plusieurs logements avec entrées indépendantes, présence d'escaliers extérieurs (2) et de galeries couvertes (3)
- Distribution régulière des ouvertures
- Fenêtres à guillotine et portes munies d'imposte (4)
- Ornementation variée située dans le couronnement du bâtiment (jeu de briques, parapet (5), corniche), sur les saillies (poteaux ouvragés, balustrade) et au-dessus des ouvertures (platebande en brique ou linteau)



7 LE COTTAGE COLONIAL ANGLAIS

CARACTÉRISTIQUES :

- Plan rectangulaire compact
- Élévation sur deux étages
- Revêtement en brique rouge (1)
- Toiture à deux versants (2) à pentes variées, parfois présence de pignons en façade
- Porche d'entrée central (3) en façade avant
- Présence de cheminées
- Portes et fenêtres à guillotine en bois dotées de petits carreaux (4), présence occasionnelle de lucarnes à pignon ou à fronton
- Éléments d'ornementation classiques peints en blanc : chambranles, planches cornières, corniches, frontons (5), retours de corniche



8 L'ARCHITECTURE ARTS AND CRAFTS

CARACTÉRISTIQUES :

- Volume plus ou moins imposant au plan articulé
- Utilisation de matériaux naturels et traditionnels (pierre, brique, crépi, bardeaux de cèdre (1), planches de bois), parfois combinés
- Toiture de formes variées, parfois à versants de longueurs inégales (2)
- Espaces extérieurs protégés (perrons, galeries, terrasses)
- Présence de cheminées (3)
- Ouvertures nombreuses et diversifiées, présence de fenêtres jumelées et de lucarnes à croupe, à pignon, arrondies (4) ou en appentis
- Ornements souvent limités aux éléments de la charpente (colombages, chevrons apparents (5), supports de galerie)
- Chaque bâtiment est unique et possède ses propres caractéristiques



9 L'ARCHITECTURE MODERNE

Vers 1945, l'architecture québécoise laisse de côté les formes traditionnelles et se tourne résolument vers la modernité. Ce tournant se traduit par l'abandon des éléments d'ornementation au profit de la pureté des volumes. L'architecture moderne valorise aussi l'emploi de matériaux nouveaux tels que le béton et l'acier. En tant que ville industrielle prospère, Shawinigan adhère pleinement à ce mouvement international. Plusieurs écoles et bâtiments publics, tel l'hôtel de ville, adoptent des formes nouvelles empruntées à l'Art déco ou au modernisme. Dans l'architecture résidentielle, le bungalow typiquement américain devient le modèle dominant des nouveaux quartiers résidentiels. Les immeubles de logements aux formes épurées et modernes prennent également place dans les secteurs densément construits. Il demeure important de conserver les meilleurs exemples de ces édifices modernes qui reflètent les valeurs et le mode de vie des années 1940 à 1975.



Vespasienne (1939-1940) près de la piscine Saint-Marc, l'un des premiers immeubles modernes de Shawinigan, secteur Shawinigan.



Immeuble de logements aux lignes épurées de l'avenue Broadway, secteur Shawinigan.



Résidence aux formes modernes de la terrasse Cascade, secteur Shawinigan-Sud.



Bungalow nord-américain de la 1^{re} Avenue, secteur Grand-Mère.

10 L'ARCHITECTURE INDUSTRIELLE

Les industries sont à l'origine du développement de la Ville de Shawinigan, principalement dans les secteurs de Grand-Mère et de Shawinigan (anciennement Shawinigan-Falls). En effet, ces deux anciennes municipalités sont considérées comme des villes industrielles actives. En plus du logement ouvrier, elles possèdent toujours des installations industrielles d'importance liées à la production hydroélectrique, métallurgique, papetière et manufacturière.



Centrale hydroélectrique Shawinigan-2, secteur Shawinigan.



Ancienne centrale hydroélectrique de la Northern Aluminium Co., secteur Shawinigan.



Bâtiment de la papetière Laurentide, secteur Grand-Mère.



Ancienne Grand-Mère Shoe, secteur Grand-Mère.

11

L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE

L'architecture religieuse prend une place majeure dans le patrimoine bâti de Shawinigan. Les nombreuses paroisses catholiques ont contribué à la naissance et au développement de la ville et des environs. On retrouve donc plusieurs noyaux paroissiaux, comprenant une église et un presbytère, implantés à différentes époques. Quelques lieux de culte d'autres confessions, dans les quartiers anciens de Grand-Mère et de Shawinigan, dénotent la présence de communautés anglophones dans l'histoire de la ville. Le patrimoine religieux comprend également l'héritage des communautés religieuses venues implanter des couvents et des monastères, souvent près des ensembles paroissiaux.



Église anglicane St. Stephen,
111, 5^e Avenue,
secteur Grand-Mère.



Église de Saint-Paul,
499, 6^e Avenue
secteur Grand-Mère.



Église de Notre-Dame-de-la-Présentation, 825, 2^e Avenue,
secteur Shawinigan-Sud.



Église de Sainte-Flore,
3333, 50^e Avenue,
secteur Grand-Mère.



Église de Saint-Pierre,
792, avenue Hemlock,
secteur Shawinigan.



Monastère des
Servantes de Jésus-Marie,
1133, rue Trudel,
secteur Shawinigan.

12 L'ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE

Appartenant à des institutions publiques telles que les municipalités, les gouvernements provincial et fédéral, les sociétés d'État et les organismes publics, les bâtiments institutionnels occupent une place importante dans le paysage bâti de Shawinigan. Répondant à des besoins très spécifiques, ces immeubles ont habituellement une architecture propre à leur fonction, mais aussi au rôle de représentativité qu'ils jouent auprès de la collectivité. On compte, dans cette catégorie, l'architecture des institutions municipales (hôtel de ville, postes d'incendie, aqueduc, marchés, vespasiennes, équipements sportifs et culturels, etc.), des institutions d'enseignement (écoles, collèges, instituts, etc.), des institutions liées à la santé (hôpitaux, cliniques, etc.) et des institutions gouvernementales (bureaux de poste, immeubles de bureaux, etc.).



Photo L'Hebdo du Saint-Maurice

Hôtel de ville de Shawinigan,
550, rue de l'Hôtel-de-Ville,
secteur Shawinigan.



Poste d'incendie et de police numéro 2,
1993-2023, rue Champlain,
secteur Shawinigan.



Maison de la culture Francis-Brisson,
15, 6^e Avenue,
secteur Grand-Mère.



École Saint-Sacrement,
2633, boulevard Royal,
secteur Shawinigan.

13 L'ARCHITECTURE COMMERCIALE

Les bâtiments commerciaux, majoritairement situés dans les secteurs urbanisés de la ville, sont très variés en termes d'architecture. Du magasin général à la succursale bancaire, en passant par les hôtels et les bureaux de grandes compagnies, l'architecture commerciale se distingue par le soin apporté aux façades. Devenant des images de marque, ces dernières servent à attirer la clientèle. Autrefois, on distinguait les bâtiments commerciaux par leurs caractéristiques architecturales : les hôtels étaient dotés de grandes galeries, les banques arboraient un décor classique (colonnade et fronton) et les magasins avaient une devanture richement ornée. Ces édifices commerciaux sont aujourd'hui moins reconnaissables à cause de certaines transformations. Il n'en reste pas moins que la 5^e Rue de Shawinigan et la 6^e Avenue de Grand-Mère demeurent les rues commerciales par excellence d'un point de vue patrimonial.



Gare du Canadien National,
1560, chemin du CN,
secteur Shawinigan.



La maison du capitaine Jos Veilleux,
anciennement l'hôtel Almaville, 193-199, boulevard
du Capitaine-Jos-Veilleux, secteur Shawinigan-Sud.



5^e Rue, secteur Shawinigan.



Maison ayant déjà abrité un magasin général,
541-543, 98^e Rue, secteur Lac-à-la-Tortue.

les
GRANDS
PRINCIPES
d'intervention

1

BIEN CONNAÎTRE AVANT D'INTERVENIR

Avant toute intervention sur un bâtiment patrimonial, il convient d'avoir en main un maximum d'informations sur son histoire, ses éléments architecturaux, le courant stylistique auquel il appartient et son état physique. Cela permet de faire de meilleurs choix dans la planification des travaux à effectuer. Voici un aide-mémoire pour bien planifier cette étape du projet.

- ▶ **Rechercher et rassembler** un maximum de **documents historiques** (titres de propriétés, photos anciennes, témoignages d'anciens propriétaires ou de voisins) afin d'établir la période de construction de la maison et de comprendre son évolution à travers le temps. Il s'agit d'un travail d'enquête pour approfondir les connaissances sur le bâtiment.
- ▶ **Vérifier la réglementation applicable** auprès de la municipalité et demander, s'il y a lieu, la fiche d'inventaire du bâtiment.
- ▶ **Déterminer le courant stylistique** auquel appartient le bâtiment ou duquel il se rapproche le plus. Repérer également les caractéristiques architecturales d'intérêt et les matériaux anciens dans le but de les conserver, de les mettre en valeur ou de les rétablir.
- ▶ Dans le cas d'une maison ayant subi plusieurs interventions, **retrouver les composantes d'origine** en analysant des photos anciennes ou en sondant, par exemple, ce qui se cache sous les revêtements modernes. L'observation de maisons semblables bien conservées, dans le voisinage ou dans la région, peut aussi renseigner sur l'aspect d'origine.
- ▶ **Effectuer un relevé photographique** complet de la maison dans son état actuel. Dessiner, idéalement, les plans de la maison à l'échelle en relevant en détail les dimensions de chaque élément. Faire appel à un architecte ou à un dessinateur au besoin.
- ▶ **Réaliser un bilan de santé** de la maison, élément par élément. Déterminer les composantes à réparer, celles à remplacer et les éléments en bon état qui nécessitent un entretien. Cerner les causes de la détérioration des composantes (infiltrations d'eau, gouttières abîmées, fin de vie utile d'un matériau) et établir les réparations urgentes à effectuer.



2

DONNER PRIORITÉ À L'ENTRETIEN

L'entretien régulier est la clé afin de conserver les maisons anciennes et d'augmenter leur durée de vie. Aussi, l'entretien permet d'éviter des interventions majeures très coûteuses. Les matériaux anciens ont une durée de vie qui dépasse souvent celle des produits modernes; les conserver est donc un choix judicieux. Par exemple, repeindre périodiquement un revêtement de bardeaux de bois ou des fenêtres traditionnelles assure leur conservation à vie. L'avantage du bois, c'est qu'il peut être entretenu, réparé ou repeint. Ce n'est pas le cas de matériaux comme le vinyle ou l'aluminium, renommés pour ne pas nécessiter d'entretien. Lorsqu'un tel parement est cassé, abîmé, défraîchi ou décoloré, il n'y a alors pas d'autre solution que son remplacement complet.

Les coûts liés à l'entretien correspondent généralement à une infime partie des coûts d'une rénovation plus importante. De plus, l'entretien peut habituellement être réalisé par le propriétaire lui-même ou par certains ouvriers (peintres, menuisiers), alors que des travaux de rénovation requièrent souvent l'apport d'experts ou d'un entrepreneur en construction. L'entretien représente donc une économie appréciable quant aux coûts répartis sur la durée d'un bâtiment.

Mieux vaut prévenir que guérir

Le maintien d'un bâtiment en bon état de conservation suppose qu'on y effectue régulièrement des travaux d'entretien. Ces opérations permettent d'éviter sa dégradation progressive et, conséquemment, de contribuer à la préservation des caractéristiques anciennes des quartiers shawiniganais. De plus, l'ornementation de certaines maisons est parfois unique et irremplaçable. Il vaut mieux en prendre soin, puisque ces pièces rares seraient difficiles à reproduire à des coûts raisonnables.



3

PRÉSERVER L'AUTHENTICITÉ D'UN BÂTIMENT

Un des principaux éléments qui contribue au cachet d'une maison patrimoniale, c'est la nature des matériaux qui composent ses murs extérieurs, sa toiture, ses portes et fenêtres, sa galerie et ses éléments décoratifs.

Les matériaux traditionnels, tels le bois, la pierre, la brique et la tôle, n'ont pas leur pareil pour révéler le caractère ancien d'un bâtiment et le savoir-faire de nos ancêtres en matière de construction. De ce point de vue, la composante ou le matériau d'origine revêt une plus grande valeur qu'une composante neuve de même apparence. Il est donc préférable de réparer une composante ancienne plutôt que de la reconstituer à neuf.

Avec l'arrivée des produits industrialisés sur le marché, plusieurs matériaux d'imitation à base de plastique, d'aluminium, de goudron, de fibre de bois ou de ciment sont apparus. Souvent moins coûteux et exigeant une main-d'œuvre moins spécialisée, ces nouveaux matériaux ont fréquemment remplacé ou recouvert les matériaux traditionnels d'origine, appauvrissant ainsi l'aspect des quartiers anciens. Ainsi, lorsqu'une maison possède toujours ses matériaux d'origine, on devrait veiller à les conserver le plus longtemps possible en les entretenant, en effectuant des réparations ou en remplaçant quelques éléments abîmés. Or, lorsque des matériaux modernes sont employés, il convient d'apporter une attention particulière à leur forme et à leur couleur pour qu'ils se rapprochent le plus possible des modèles anciens.



Avant



Après

4

FAVORISER LES INTERVENTIONS RÉVERSIBLES

La réversibilité définit une intervention qui n'affecte pas les caractéristiques essentielles d'un bâtiment et qui permet de ramener ce dernier à un état antérieur relativement facilement.

Par exemple, le changement des portes et des fenêtres, le remplacement des matériaux de revêtement des murs et de la toiture, les travaux de peinture et les réparations mineures sont considérés comme des interventions réversibles, car il est possible de revenir en arrière sans opérations majeures. En contrepartie, le surhaussement d'un étage, la modification de la pente ou de la forme du toit, le déplacement, l'agrandissement ou la réduction d'une ouverture ainsi que la suppression d'une galerie ou d'un balcon sont des interventions jugées irréversibles, car elles demandent des travaux majeurs et complexes pour revenir à l'état antérieur. Pour éviter les erreurs et conserver le caractère patrimonial d'une résidence, il convient de privilégier des interventions réversibles qui n'affecteront pas celle-ci de manière définitive. On s'assure ainsi de respecter les apports positifs du temps et de pouvoir revenir en arrière si les interventions apportées sont plus tard jugées incompatibles avec la valeur historique du bâtiment.

5

RESPECTER L'UNITÉ D'ENSEMBLE

Il est important de conserver une certaine unité entre les composantes architecturales d'un bâtiment. Ainsi, il y a habituellement un seul modèle de fenêtre, un ou deux types de revêtement et une harmonie dans les couleurs afin de ne pas créer un bâtiment hétéroclite.

L'unité d'ensemble est d'autant plus importante lorsqu'il s'agit de bâtiments comprenant plusieurs unités d'habitation (jumelées ou maisons en rangée). En effet, ces bâtiments ont été conçus avec des formes, des matériaux et des couleurs identiques. Faire des modifications sur une unité sans considérer les autres ou sans avertir les copropriétaires brisera l'harmonie qui caractérise l'ensemble.



Ces maisons en rangée, autrefois toutes identiques, ont malheureusement perdu leur unité d'ensemble.

6

PLANIFIER LES TRAVAUX AVEC SOIN

Compte tenu des besoins, du budget disponible et de la priorité des interventions à effectuer, les travaux sur une résidence ancienne doivent être planifiés avec soin afin de respecter et de mettre en valeur son intérêt patrimonial.

Il convient, dès le départ, de s'adjoindre des ressources professionnelles qui sauront donner de judicieux conseils lors de la planification et de l'exécution des travaux. Les architectes, les entrepreneurs et les artisans, idéalement spécialisés en patrimoine, sont des atouts pour un travail de qualité qui respecte le caractère patrimonial du bâtiment. L'apport de professionnels qualifiés s'avère un investissement avantageux à moyen et à long termes. En effet, ces spécialistes pourront orienter le propriétaire vers des matériaux et des éléments ayant une durée de vie appréciable. Par ailleurs, les artisans expérimentés pourront réparer, restaurer ou refaire des composantes anciennes qui ne se trouvent plus sur le marché. Il est également conseillé de planifier les différents travaux par étapes, étalées sur plusieurs années s'il le faut. Il est souhaitable de débiter par les interventions les plus urgentes ou les plus lourdes (fondations, agrandissement, isolation, changement de fenêtres). Les travaux de finition (revêtements, ornementation, peinture) devraient être prévus en dernier. Intervenir sur une maison ancienne nécessite une planification à long terme et un plan d'entretien détaillé.

les
TYPES
d'intervention

Plusieurs interventions sont possibles sur un bâtiment patrimonial ou dans un milieu ancien : l'entretien, la restauration, la rénovation, l'amélioration de l'efficacité énergétique, le recyclage, l'agrandissement et l'insertion d'une nouvelle construction. Selon l'intervention choisie, certains principes doivent être respectés afin que l'intérêt patrimonial du bâtiment ou du secteur soit préservé.

*Il est à noter que toutes les définitions de ce chapitre proviennent de l'ouvrage *Principes et critères de restauration et d'insertion* de Claude Reny.*

L'ENTRETIEN

Travaux mineurs et réguliers visant le maintien d'un bâtiment en bon état de conservation. L'entretien doit respecter le caractère et les matériaux originaux du bâtiment et contribuer au maintien de ses qualités structurales et architecturales. Un entretien soigneux rend à la limite toute restauration et toute réparation majeure superflues.

Il vaut mieux entretenir que réparer; il vaut mieux réparer que remplacer. C'est le principe de l'intervention minimale. En entretenant régulièrement un bâtiment, sa durée de vie augmente et les propriétaires évitent des interventions majeures et les coûts qui s'ensuivent. L'entretien est donc l'intervention à privilégier pour conserver l'identité architecturale de Shawinigan. Il s'agit en effet du meilleur moyen pour maintenir l'intégrité physique et l'authenticité des composantes d'un bâtiment le plus longtemps possible.

L'entretien comprend tout d'abord les mesures préventives destinées à protéger les matériaux extérieurs contre la détérioration due à leur exposition aux intempéries.

À ce chapitre, il est souhaitable de procéder à des opérations telles que le nettoyage de la maçonnerie et le renouvellement de la peinture du bois ou de la couche de finition des enduits. En outre, l'entretien inclut la réparation et le remplacement des portes et fenêtres, des boiseries extérieures (chambranles, corniches, revêtements de planches, etc.) et du matériau de recouvrement de la toiture. Ces composantes sont davantage sollicitées et leur durée de vie est inférieure à celle de l'édifice. Sur des bâtiments anciens, il faut éviter le plus possible d'avoir recours à des matériaux dits sans entretien. Ils sont souvent synonymes de « sans cachet » et sont habituellement incompatibles avec les caractéristiques du bâtiment.



LA RESTAURATION

Ensemble d'opérations qui ont pour but de rectifier l'état d'un bâtiment en vue d'en perpétuer les qualités. La restauration implique que l'on procède avec méthode en s'appuyant sur de la documentation historique solide et sur une bonne connaissance du bâtiment.

Une restauration implique des interventions de qualité pour rétablir ou mettre en valeur des caractéristiques architecturales. La restauration ne doit pas être vue seulement comme une dépense, mais aussi comme un investissement. En effet, certains travaux vont assurer une préservation du bâtiment à plus long terme, ce qui fera augmenter la valeur de la propriété. Il faut se méfier de la rénovation économique réalisée à moindres coûts. Ce type d'intervention prône le remplacement hâtif, souvent sans considération pour le bâtiment ancien et ses composantes architecturales qui lui confèrent son caractère patrimonial. Le succès de la restauration patrimoniale dépend en grande partie du choix de matériaux semblables ou compatibles, du soin apporté aux composantes architecturales et du maintien des éléments qui caractérisent le bâtiment ancien.



LA RÉNOVATION

Opération qui vise à moderniser, à remettre à neuf ou à rendre conforme aux normes nouvelles un bâtiment. Précisons que les éléments architecturaux authentiques, dont la valeur est reconnue, doivent être conservés lors d'une rénovation.

Rénover un bâtiment n'implique pas nécessairement qu'on doive le ramener à un quelconque état antérieur. La rénovation exige plutôt qu'on s'attarde aux modifications qu'il a successivement subies. On tient compte de ces modifications dans une nouvelle composition qui en facilite la lisibilité et la compréhension et, le cas échéant, qui tient compte des besoins liés aux nouveaux usages. La rénovation devrait viser des interventions réversibles.



Elle présuppose également une attitude de respect du bâti existant et des apports positifs apportés à celui-ci durant son évolution. Par conséquent, les transformations effectuées au cours du temps seront conservées, à moins qu'elles ne compromettent les conditions d'occupation de l'édifice ou qu'elles soient dépourvues de toute valeur historique et esthétique.

L'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Interventions, notamment l'isolation et le calfeutrage, permettant d'améliorer le bilan énergétique d'une demeure ancienne. Habituellement réalisées lors de travaux d'entretien ou de rénovation, ces actions rendent le bâtiment plus confortable. L'accroissement de l'efficacité énergétique d'un bâtiment permet en outre d'économiser l'énergie et, par le fait même, d'épargner sur les frais de chauffage.

L'isolation des différentes composantes d'un bâtiment est l'intervention la plus courante pour éviter la déperdition de chaleur et l'entrée des courants d'air froid. Si l'isolation des murs compte pour peu dans le bilan énergétique total d'un bâtiment, ce sont les ouvertures (portes, fenêtres et lucarnes) et la toiture qui sont les principaux lieux de pertes thermiques. L'isolation est donc prioritaire à ces endroits. Pour un résultat similaire, il est souvent plus avantageux de procéder à la réparation et au calfeutrage des fenêtres encore saines que de les remplacer. Pour une fenêtre, on parle de quelques dizaines de dollars pour ajouter un coupe-froid ou du scellant, alors que son remplacement peut faire grimper la facture à plusieurs centaines de dollars. Par ailleurs, il vaut mieux éviter d'isoler les murs et la toiture par l'extérieur afin de préserver l'architecture et les proportions du bâtiment ancien.



LE RECYCLAGE

Travaux répondant à un nouveau cycle d'utilisation d'un immeuble ou à l'introduction d'une nouvelle fonction. Aussi appelé conversion, ce type d'intervention implique la conservation de l'aspect général de l'extérieur du bâtiment, mais peut aussi entraîner des modifications, en particulier aux espaces intérieurs.

Le recyclage architectural doit assurer la compatibilité des nouveaux usages. Lorsqu'un édifice est affecté à une nouvelle vocation, le choix de la fonction sera issu d'une réflexion portant sur l'emplacement de l'édifice dans la ville ainsi que sur ses caractéristiques essentielles. On doit adapter les besoins du nouvel usage aux caractéristiques de l'édifice, plutôt que de modifier celui-ci en fonction de ces besoins.



L'ancienne manufacture Wabasso Cotton est devenue le Centre d'entrepreneuriat Shawinigan, secteur Shawinigan.



Espace Shawinigan, nouveau lieu de diffusion artistique, occupe une ancienne aluminerie, secteur Shawinigan.



L'ancienne église Saint-Bernard accueille aujourd'hui le Carrefour jeunesse-emploi, secteur Shawinigan.

L'AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT ANCIEN

Intervention qui vise à augmenter la superficie habitable d'un bâtiment existant par l'ajout de volumes ou d'annexes. Un agrandissement modifie la volumétrie générale d'un bâtiment et en modifie l'aspect extérieur. Quant à l'exhaussement, il s'agit de l'augmentation de la hauteur d'un bâtiment, habituellement par addition d'un ou de plusieurs étages.

Les nouveaux standards en matière de confort, l'évolution de la notion d'intimité et la spécialisation de la fonction des pièces rendent souvent nécessaire l'augmentation de l'aire habitable d'un bâtiment. Quand vient le temps de modifier le volume d'un immeuble, un certain nombre de règles s'appliquent pour s'assurer que l'intervention s'insère en continuité avec l'évolution de celui-ci.

Un agrandissement réussi devrait assurer la cohérence et la lisibilité de l'édifice existant. Par ailleurs, il devrait constituer un apport enrichissant pour l'édifice et son milieu. Pour ce faire, l'agrandissement doit être soigneusement planifié en ce qui concerne sa volumétrie, ses dimensions, son échelle et ses détails architecturaux. Ces éléments devraient être en relation avec le bâtiment existant. La hauteur de la partie ajoutée, les pentes de sa toiture ainsi que la distribution de ses ouvertures devraient viser l'harmonie.

L'INSERTION D'UNE NOUVELLE CONSTRUCTION DANS UN MILIEU ANCIEN

Opération qui vise à construire un bâtiment nouveau dans un ensemble existant. Cette opération doit respecter certaines composantes urbaines et architecturales dictées par l'environnement physique immédiat.

L'insertion répond aux mêmes principes que l'agrandissement d'un bâtiment, mais doit être vue à l'échelle urbaine plutôt qu'à l'échelle du bâtiment. Complémentarité, harmonie et continuité sont les principes à retenir pour une insertion réussie qui constituera un apport enrichissant pour son milieu. Dans cet esprit, la créativité et l'innovation sont permises à condition de respecter les autres principes énoncés. Toute proposition d'insertion devrait être précédée d'une analyse du milieu environnant visant à faire ressortir ses caractéristiques relatives à l'implantation, aux gabarits et à l'architecture. Une insertion réussie doit respecter l'alignement, la hauteur et le gabarit des bâtiments avoisinants. Elle devrait également constituer un apport positif et enrichissant au quartier en raison de son architecture contemporaine de qualité. L'insertion vise la compatibilité plutôt que l'imitation pour conserver son identité propre.



Insertion d'une nouvelle résidence (à l'avant-plan) sur la rue des Érables, secteur Shawinigan. Les gabarits, l'articulation des volumes et l'alignement des constructions que l'on retrouve dans le milieu sont respectés.



les
COMPOSANTES
architecturales

LA VOLUMÉTRIE

L'empreinte au sol

L'empreinte au sol, aussi appelée le carré du bâtiment, correspond à la largeur et à la profondeur qu'occupe un édifice sur son terrain. De forme carrée, rectangulaire ou irrégulière, l'empreinte au sol peut être plus ou moins articulée selon la présence d'avancées, de reculs ou de décrochés dans le volume du bâtiment. La volumétrie varie en fonction des styles architecturaux. Les styles les plus anciens se caractérisent par des volumes simples et compacts qui reflétaient les moyens de l'époque. Avec l'arrivée de divers courants architecturaux, les plans au sol se sont complexifiés afin de créer des compositions plus élaborées comprenant de nombreuses saillies.



La forme et la pente de la toiture

La toiture est sans contredit l'élément qui définit le mieux la volumétrie d'un bâtiment. D'ailleurs, les styles architecturaux utilisent souvent le type de toiture comme élément de référence. Reflet de l'évolution des techniques constructives, des influences stylistiques et des besoins fonctionnels, la toiture est révélatrice de l'époque de construction d'un bâtiment. Les toitures comportent aussi des détails décoratifs et des composantes secondaires (lucarnes, cheminées) qui confèrent au bâtiment sa personnalité tout en témoignant de son histoire. Comme le caractère d'un bâtiment, d'un ensemble, d'une rue ou d'un quartier tient beaucoup au profil de ses toitures, leur forme doit toujours être traitée avec soin.



MODIFIER LA FORME DU TOIT : PRUDENCE!

CONSEIL PRATIQUE

La transformation de la forme d'un toit est une intervention très délicate qui ne convient pas à n'importe quel bâtiment. Par exemple, lorsqu'un bâtiment fait partie d'un ensemble, une intervention insouciante risque d'en briser l'harmonie.

La transformation de la forme d'un toit sera toujours traitée avec une grande minutie, surtout si le résultat est visible de la voie publique. On recommande de faire appel aux services d'un architecte pour mener à bien ce type d'intervention.

Toute proposition sera étudiée en fonction de l'état du bâtiment, de son intérêt patrimonial, de sa participation à un ensemble et de son emplacement.

Une proposition de ce genre doit être accompagnée de documents visuels permettant de juger si la modification envisagée s'intègre bien à l'immeuble en question ainsi qu'au milieu environnant.

La hauteur du bâtiment

La hauteur du bâtiment varie en fonction du dégagement des fondations par rapport au sol, du nombre d'étages et de la hauteur de ceux-ci. La hauteur du bâtiment est un facteur qui affecte de façon très importante la volumétrie. C'est pourquoi la réfection des fondations ou le surhaussement d'un étage peuvent avoir de grandes incidences sur les proportions et l'élan vertical d'un bâtiment.



Des fondations trop hautes brisent le rythme des constructions.

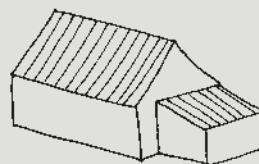
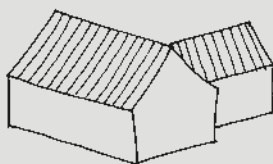
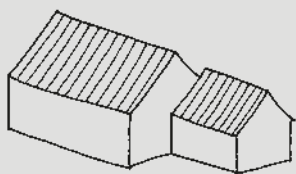
La hauteur de la partie hors-sol des fondations est l'un des éléments les plus déterminants du volume d'une construction. Il faut donc lui porter une attention particulière, que ce soit pour les nouvelles constructions ou pour une réfection complète des fondations d'un édifice existant. Les maisons les plus anciennes possèdent habituellement des fondations peu dégagées. Dans les secteurs composés de bâtiments posés directement au sol, il convient de respecter la hauteur moyenne des soubassements et de bien asseoir la construction sur sa parcelle. Un édifice érigé sur des fondations trop hautes s'intégrera difficilement dans la trame urbaine, sans compter que ses proportions verticales ne seront pas harmonieuses.

Les volumes annexes et les agrandissements

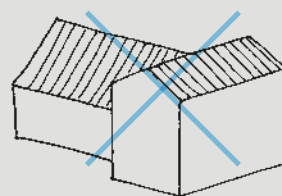
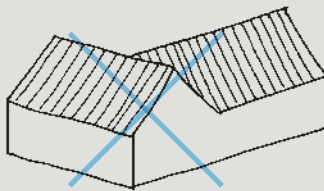
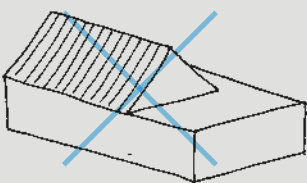
Parfois, il arrive que l'espace d'un bâtiment ancien ne convienne plus au mode de vie de ses occupants. Pour résoudre ce problème, on peut augmenter l'espace habitable en construisant des volumes annexes ou en effectuant des agrandissements.

L'agrandissement demeure une intervention normale et naturelle dans la vie d'un bâtiment. Elle permet, en respectant certaines règles, de l'adapter à de nouveaux besoins. Les ajouts devraient être implantés et intégrés tout aussi naturellement afin de préserver l'architecture en place. Aussi, l'agrandissement devrait constituer un apport enrichissant à l'édifice existant et à son milieu environnant. Voici quelques principes et critères qui peuvent guider le propriétaire lors de travaux d'agrandissement afin que ces derniers soient faits dans le respect du bâtiment existant :

- ▶ Les agrandissements ou les ajouts devraient favoriser la lisibilité du volume du corps principal. Par conséquent, ils devraient être disposés sur le côté du bâtiment ou à l'arrière et être de plus petites dimensions que celui-ci. Après une intervention d'agrandissement, nous devrions pouvoir reconnaître le volume du bâtiment d'origine et celui de son ajout.
- ▶ Le surhaussement devrait être une intervention à adopter en tout dernier recours, puisqu'il s'agit d'une action irréversible qui peut dénaturer l'architecture d'un bâtiment.



Bonnes façons d'agrandir un bâtiment



Mauvaises façons d'agrandir un bâtiment

- ▶ Les bâtiments qui ont une volumétrie très articulée, notamment ceux qui adoptent les styles *Arts and Crafts*, éclectique ou vernaculaire américain, se prêtent mieux à des agrandissements. D'autres styles, dont la maison traditionnelle québécoise, la maison cubique et le cottage colonial anglais, possèdent traditionnellement des volumétries plus compactes et supportent moins bien les agrandissements.
- ▶ Il est recommandé d'utiliser des matériaux et des textures s'harmonisant avec ceux de l'édifice existant. Or, on doit éviter de donner l'impression que l'ajout est ancien ou de choquer par un contraste brutal.

- Il convient de porter une attention particulière à la volumétrie, aux dimensions, à l'échelle et aux détails architecturaux de la partie ajoutée en relation avec l'édifice existant. La hauteur des volumes, les pentes de la toiture ainsi que l'alignement supérieur des ouvertures devraient aussi s'harmoniser.
- Le nouveau volume devrait reprendre le rythme, la disposition et les proportions des ouvertures existantes. Aussi, la position de l'entrée et la relation avec les espaces extérieurs doivent être soigneusement étudiées afin d'assurer la fonctionnalité de l'ensemble.
- Dans le cas d'un garage, envisager d'abord un bâtiment détaché, qui s'intègre habituellement mieux aux bâtiments anciens. En effet, joindre un garage à un bâtiment patrimonial est rarement une intervention réussie. Dans la mesure où le terrain ne permet pas l'implantation d'un garage détaché, le nouveau volume attaché devra respecter les mêmes règles que toute annexe : proportions réduites, implantation en recul ou à l'arrière ainsi que harmonisation des pentes du toit, des matériaux et des ouvertures.

AGRANDIR EN TOUTE LÉGALITÉ

CONSEIL PRATIQUE

Vous voulez agrandir votre bâtiment? Avant de planifier votre projet, il est conseillé de se renseigner auprès de la Ville de Shawinigan à propos de la réglementation municipale en vigueur. En effet, les règlements d'urbanisme relatifs aux marges de recul prescrites et à la hauteur maximale des constructions seront déterminants pour votre projet. En prendre connaissance avant le début des travaux permet d'éviter de mauvaises surprises. N'oubliez pas qu'une demande de permis est toujours nécessaire pour réaliser de tels travaux.

CAPSULE HISTORIQUE



Le modèle de la cuisine d'été est une adaptation parfaite de la maison traditionnelle québécoise au climat rigoureux.

En harmonie avec le climat

Traditionnellement, et surtout dans les zones rurales, les ajouts et agrandissements étaient implantés sur les faces exposées aux vents dominants afin de protéger le bâtiment principal du froid hivernal. De la même manière, la façade sud était souvent dégarnie de toute adjonction afin que les chauds rayons du soleil puissent chauffer passivement le bâtiment. C'est d'ailleurs sur cette face qu'on retrouve habituellement le plus d'ouvertures. La forme des toitures était généralement conçue en fonction des accumulations de neige. Ces considérations climatiques, qui justifiaient l'implantation et l'orientation des agrandissements, peuvent encore s'appliquer aujourd'hui, en continuité avec la tradition.

LES REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS

Avec la toiture, les murs extérieurs forment ce qu'on appelle l'enveloppe du bâtiment. Avant toute chose, il est important de différencier la charpente du revêtement. La charpente, ou structure, est habituellement invisible. Elle a un rôle de soutien : elle supporte les planchers et les éléments de la toiture. Dans l'architecture ancienne, la charpente est généralement composée de maçonnerie ou de bois massif. De nos jours, la structure est davantage faite de charpente claire en bois ou en acier. Le revêtement, quant à lui, sert avant tout à protéger la charpente des intempéries. Il est souvent léger et indépendant des murs porteurs. À partir du 19^e siècle, les revêtements ne servent plus seulement à protéger les murs extérieurs, mais commencent à jouer un rôle esthétique important dans la composition architecturale des façades. D'ailleurs, le revêtement est souvent appelé le parement.

CAPSULE HISTORIQUE

Le savoir-faire de nos ancêtres

L'eau demeure le pire ennemi des matériaux traditionnels (bois et maçonnerie). C'est pourquoi, depuis les débuts de la colonie française, nos ancêtres ont tenté d'adapter les formes architecturales et les matériaux afin d'éloigner l'eau. Les larmiers et les débords de toit; l'assemblage des bardeaux, des planches à clin et des planches verticales; les casse-gouttes; la pente des galeries et des appuis de fenêtre ainsi que les gouttières ont tous été conçus pour repousser l'eau loin des murs. Ces techniques traditionnelles devraient nous inspirer en matière d'imperméabilité.

Les différentes faces d'un immeuble sont souvent traitées selon une hiérarchie, quel que soit le type de revêtement. On accorde ainsi plus d'importance à la façade principale ou à celles qui donnent sur la rue : les matériaux y sont plus nobles et les détails, plus raffinés. Conséquemment, les interventions concernant ces façades seront soumises à des critères plus rigoureux. Outre leur rôle fonctionnel, les matériaux appliqués sur les murs extérieurs contribuent à définir le caractère d'un bâtiment. On en dénombre trois grandes catégories : la maçonnerie (pierre et brique), le bois et les autres revêtements légers (amiante-ciment, déclin industriel, enduit et crépi). Si un revêtement ancien doit être remplacé, on cherchera d'abord à préserver les qualités essentielles du bâtiment. On devra également tenir compte de l'effet que le remplacement aura sur les immeubles avoisinants, l'unité d'ensemble étant souvent créée par la présence d'un même matériau sur plusieurs bâtiments.



La maçonnerie

► La pierre

Étant relativement récent, le patrimoine bâti de Shawinigan ne compte pas de bâtiments issus du Régime français où la pierre était le matériau de prédilection. Or, il possède, en plus des églises et des bâtiments institutionnels, quelques maisons en maçonnerie de pierres issues du courant régionaliste québécois, en vogue au début du 20^e siècle. Les murs en pierre de ces bâtiments ne sont habituellement pas structuraux, c'est-à-dire qu'ils sont seulement un parement posé sur une charpente en bois.



► La brique

Matériau répandu au 19^e siècle avec la révolution industrielle, la brique est surtout utilisée comme parement protégeant les charpentes en bois ou en acier. Si plusieurs édifices industriels en sont revêtus, c'est à travers le logement ouvrier que la brique est devenue le matériau par excellence de Shawinigan. Employée seule ou combinée à un autre matériau, la brique offre de nombreuses possibilités d'agencement, notamment pour former les linteaux des ouvertures. Elle permet aussi une multitude de jeux décoratifs, comme les parapets, les corniches ou les bandeaux de briques en soldat, parfois de couleurs ou de textures contrastantes, ou encore l'insertion d'éléments de pierre ou de béton moulé.



► L'entretien et la restauration de la maçonnerie

Le meilleur moyen pour conserver en bon état la maçonnerie en pierre ou en brique est l'entretien. Ce dernier comprend trois étapes que sont le lavage, le rejointoiment et le remplacement des briques ou des pierres abîmées. Ces travaux doivent être exécutés sur une base régulière afin de prévenir des dommages plus considérables. Certains bâtiments sont construits avec de la maçonnerie plus ou moins poreuse qui absorbe l'eau de pluie, ce qui provoque l'éclatement de la face extérieure dans les cycles de gel et de dégel. Il arrive souvent que la dégradation de la maçonnerie résulte de la mauvaise canalisation des eaux de pluie. Il est donc très important d'entretenir également les systèmes de gouttières et de descentes pluviales.

En règle générale, on devrait éviter de peindre les ouvrages de maçonnerie. Toutefois, lorsque des réparations apparentes doivent être cachées ou lorsque la face protectrice extérieure est trop endommagée pour être réparée, on peut envisager de peindre la pierre ou la brique. On a alors intérêt à privilégier cette solution économique avant de songer à remplacer la maçonnerie d'origine. On doit tout de même refaire les joints endommagés et remplacer les briques ou les pierres détériorées. La peinture, qui doit être perméable à la vapeur, laisse respirer la maçonnerie, protège le mur et prolonge sa durée de vie.

Lorsque la maçonnerie est trop endommagée pour être conservée, on doit la remplacer entièrement ou partiellement par un matériau identique. Dans la mesure du possible, le matériau de remplacement reprend le format, la texture et la couleur du matériau d'origine afin de conserver le plus fidèlement possible l'apparence du bâtiment. Les détails d'origine devraient être reproduits et les éléments décoratifs en pierre ou en béton récupérés devraient être réinsérés dans la nouvelle façade afin de conserver la même composition.



AGIR SANS TARDER

CONSEIL PRATIQUE

La restauration d'un ouvrage de maçonnerie est une opération délicate qui exige l'aide d'un maçon. L'apparition de fissures, la dissolution des joints de mortier, l'éclatement ou l'effritement de la pierre ou de la brique et la déformation des murs sont les principaux symptômes de dégradation de ce type d'ouvrage. Dès qu'un de ces symptômes apparaît, il est recommandé d'effectuer sans tarder les réparations nécessaires, car les problèmes peuvent s'amplifier rapidement.

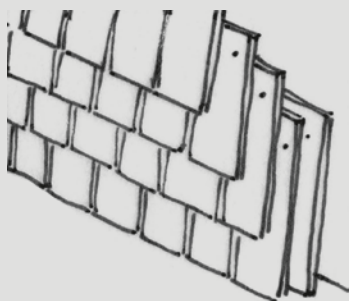
Les matériaux de remplacement de la maçonnerie

La pierre artificielle (pierre Coade ou pierre de Caen), la pierre ou la brique d'imitation en ciment, en béton ou en calcite ainsi que les matériaux à base de plastique, d'acrylique, de fibre de verre moulé ou de tout autre matière synthétique ou composée qui imitent la maçonnerie de briques ou de pierres sont à proscrire sur des bâtiments anciens. De plus, la brique à assemblage sans mortier, aux couleurs non naturelles (vert, gris, rose, bleu, etc.) et de format plus grand est déconseillée, car il s'agit d'un phénomène de mode qui ne survivra pas aux années.

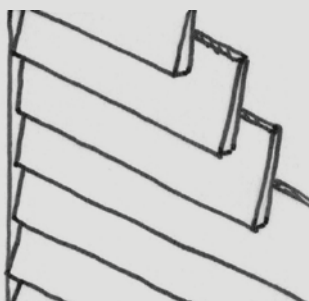


Le bois

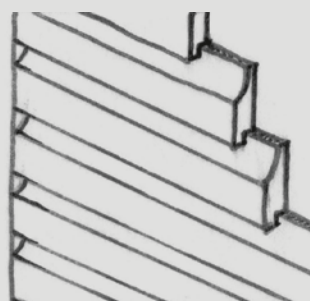
Matériau fréquent de l'architecture traditionnelle, le bois est présent dans les paysages bâtis de la Ville de Shawinigan, notamment dans ses secteurs ruraux. Traditionnellement, on employait le bois comme revêtement léger sous forme de bardeaux ou de planches de bois horizontales à clin ou à feuillures (à gorge). Il subsiste, sur le territoire, quelques exemples de bâtiments entièrement revêtus de bois.



Bardeaux de bois



Planches à clin



Planches à feuillures ou à gorge

Le revêtement en bardeaux de cèdre, essence qui résiste très bien à l'eau et à l'humidité, était autrefois utilisé autant pour les maisons que pour les bâtiments agricoles. Largement répandue au Québec, cette mince planchette est assemblée de façon à ce que les joints et les trous de clouage soient protégés des intempéries par la rangée supérieure de bardeaux. Bien employé et entretenu, ce matériau peut avoir une grande durabilité. Comme revêtement de mur, le bardeau de bois est toujours peint et il est très résistant en raison de la verticalité des parois qui limite l'érosion et la dégradation par l'eau et les intempéries.



Posées à l'horizontale, les planches à clin (ou à déclin) sont biseautées et se chevauchent de façon à ce que l'eau ne puisse pénétrer dans le mur. Les planches à feuillures (ou à gorge) sont encavées, permettant d'emboîter les pièces les unes dans les autres.



► L'entretien du bois

L'un des intérêts des revêtements en bois est que l'on peut en remplacer les parties abîmées sans refaire l'ensemble. Cette opération ne nécessite pas une main-d'œuvre spécialisée. Par exemple, si les rangées du bas d'un mur en bois sont pourries, il est possible de remplacer la partie altérée par des planches ou des bardeaux semblables. En repeignant le tout, rien n'y paraîtra.

Il faut éviter que les revêtements de bois soient en contact direct avec le sol ou la végétation, car ceux-ci emprisonnent l'humidité qui fera pourrir le bois prématurément. Il faut veiller à tailler les branches d'arbres ou les arbustes situés à proximité du mur ou qui sont en contact avec celui-ci, puisque cela accentue les conditions d'humidité. La présence de gouttières et de descentes pluviales qui évacuent l'eau est également essentielle à la bonne préservation des parements de bois.

Les revêtements de bois doivent toujours être peints ou teints de façon opaque, ce qui leur assure une protection contre l'eau et les rayons ultraviolets du soleil. Éviter de laisser le bois à l'état naturel, car cela provoque sa dégradation prématurée. Il est fortement déconseillé d'utiliser des vernis translucides ou des teintures non opaques à l'extérieur, car en plus de ne pas offrir de protection optimale, ils ne respectent pas la tradition historique.

PEINDRE LE BOIS

CONSEIL PRATIQUE

Peindre un revêtement de bois est une intervention importante et délicate. Les peintures et teintures extérieures au latex sont à privilégier. Les peintures à l'huile (à l'alkyde) sont déconseillées, puisqu'elles vieillissent mal et emprisonnent l'humidité dans les murs. Les produits au latex ont l'avantage de conserver leur souplesse et leur couleur en vieillissant. De plus, ils laissent « respirer » le bois en permettant à l'humidité de s'évaporer. Avant de peindre, on doit gratter et sabler la surface afin d'enlever les résidus des anciennes couches de peinture. On doit également appliquer un apprêt sur le revêtement de bois. Avant d'amorcer de tels travaux, il est primordial de s'informer auprès des manufacturiers à propos des mesures d'application.



► Les matériaux de remplacement du bois

Les profilés de bois constituent le matériau de prédilection pour remplacer totalement ou partiellement un revêtement de bois. Par exemple, des planches de pin ou de bois traité recouvertes de couches de peinture (de type « Maibec » ou « Goodfellow »), sont des matériaux de remplacement jugés acceptables.

D'autres matériaux de remplacement présentement disponibles sur le marché offrent également des solutions de rechange acceptables. Ainsi, certains composés de fibres de bois agglomérées (de type « Canoxel ») ou des panneaux de fibro-ciment peuvent convenir à condition que leur dimension, leur forme et leur apparence imitent les parements traditionnels en bois. De plus, on devrait utiliser ces matériaux de la même manière que le bois, en prenant en considération les éléments de finition tels les corniches, les planches cornières et les chambranles afin d'éviter de dénaturer le bâtiment sur lequel on intervient. Dans le cas des bâtiments anciens, les détails de finition sont souvent aussi importants que le choix du matériau de revêtement lorsqu'on veut préserver le cachet et l'intégrité de la composition d'origine. Quant aux matériaux à base de métal ou de plastique, tels que l'aluminium ou le vinyle, ils sont à proscrire sur des maisons patrimoniales.



Cette maison revêtue d'aluminium, qui avait perdu beaucoup de cachet, a été dotée de chambranles autour des fenêtres et de planches cornières tout en conservant le parement d'aluminium. Ces interventions simples, basées sur les détails de finition, font toute la différence.



Les autres matériaux légers

L'amiante-ciment et le fibro-ciment

Les tuiles d'amiante-ciment, que l'on retrouve surtout sous forme de plaques rectangulaires striées au rebord ondulé, ont été très populaires des années 1940 à 1960. Demandant peu d'entretien, ce matériau a remplacé le bardeau de cèdre en raison de son faible coût. Habituellement de couleur beige ou grise, il peut facilement se peindre. L'amiante-ciment a toutefois le désavantage de se casser facilement et de se réparer difficilement. Si un tel revêtement est encore en bon état, il est recommandé de le conserver. Par contre, s'il est trop abîmé, il vaut mieux le remplacer par du bardeau de bois ou des planches à clin, car on ne retrouve plus d'amiante-ciment sur le marché.



Tuiles d'amiante-ciment rectangulaires (1940-1960)

De nos jours, l'amiante est de plus en plus proscrit dans le domaine de la construction. De nouveaux matériaux faits de ciment, auquel on ajoute des fibres synthétiques pour l'alléger et le rendre plus résistant, peuvent avantageusement remplacer l'amiante. Disponible en panneaux ou en planches à clin, avec des colorations variées, le fibro-ciment est incombustible, résiste aux chocs et demande peu d'entretien. Sa pose exige toutefois une main-d'œuvre spécialisée.

Les déclin industriels

Les matériaux à déclin industrialisés sont apparus à partir des années 1950. Depuis, le clin de bois a été progressivement remplacé par différents matériaux tels la fibre de bois pressée (de type « Masonite »), l'aluminium, l'acier et le vinyle. Ces matériaux, que l'on appelle communément « clapboard », demandent moins d'entretien et sont moins coûteux que le clin de bois. Cependant, ils vieillissent mal en raison de leur moins grande résistance. De plus, les panneaux de « Masonite » et d'aluminium sont habituellement vendus en planches



Maison revêtue d'un parement d'aluminium.

beaucoup trop larges et leur fini de surface se désagrège rapidement. Le vinyle, quant à lui, se déforme très facilement et casse sous les chocs. Tous ces matériaux sont à éviter, car ils sont très mal adaptés à l'architecture traditionnelle. En revanche, certains nouveaux produits en aggloméré reproduisent davantage l'apparence du bois et peuvent constituer des matériaux de remplacement acceptables. Cependant, il faut veiller à conserver les détails de finition comme les chambranles et les planches cornières, trop souvent supprimés lors du remplacement d'un matériau de revêtement.

► Les enduits et les crépis

Les enduits et les crépis traditionnels étaient composés de couches de mortier fabriqué à base de chaux. Ils servaient principalement à étancher les murs extérieurs en maçonnerie de pierres et à les protéger des rigueurs du climat. D'abord dicté par la nécessité, l'enduit protecteur deviendra un élément de composition architecturale. À Shawinigan, les enduits et les crépis sont surtout utilisés sur des bâtiments issus du courant *Arts and Crafts*.

Les enduits exigent un entretien régulier pour prolonger leur durabilité. Des travaux périodiques tels que le nettoyage, la réparation de fissures et l'application d'une peinture préserveront l'apparence du bâtiment nécessaire au maintien de sa valeur patrimoniale. Lorsqu'un enduit est fissuré ou décollé, il importe d'effectuer les reprises rapidement pour freiner la progression des dommages. Ces réparations localisées sont fréquentes à la base des murs où les surfaces sont exposées aux chocs, aux effets corrosifs des sels de déglacage et aux infiltrations d'eau.



Aujourd'hui, les enduits et les crépis traditionnels sont parfois remplacés par un revêtement acrylique posé sur un treillis ou un panneau d'isolant rigide. Cette technique est déconseillée sur les édifices anciens, car ce revêtement vieillit mal et modifie sensiblement l'épaisseur des murs. Par contre, son utilisation sur des constructions neuves permet la réalisation de compositions intéressantes. Il faut cependant savoir que ce matériau tend à se fendiller et à se décolorer après quelques années seulement, perdant ainsi sa belle apparence.

LES COULEURS

Le choix des couleurs occupe une place primordiale dans la conservation des caractéristiques architecturales, surtout dans les quartiers anciens. Bien que la couleur d'une rue ou d'un secteur soit avant tout influencée par les coloris naturels des matériaux comme la pierre et la brique, la couleur des autres matériaux comme le bois, les revêtements légers et les enduits qui doivent être peints peuvent aussi avoir une incidence marquée sur le paysage bâti. Peindre un revêtement de bois, une galerie ou un élément d'ornementation permet de renforcer l'aspect esthétique d'une maison en mettant en valeur les détails de son architecture.

Principes

- ▶ On utilise généralement un maximum de trois couleurs sur l'ensemble d'un bâtiment, en excluant la toiture. Par exemple, une couleur principale est appliquée sur les murs extérieurs, une deuxième couleur est réservée pour les pignons et les volets, et une dernière est utilisée pour les détails architecturaux.
- ▶ Habituellement, les murs sont peints d'une couleur claire et lumineuse. Quant à la toiture, elle est généralement foncée tout comme les éléments de relief et d'ornementation. À l'occasion, nous retrouvons l'effet contraire avec des murs foncés et des détails de couleur contrastante. Les parties mobiles des fenêtres sont de couleur claire, ce qui crée un contraste avec le vitrage que l'on perçoit très sombre de l'extérieur.
- ▶ La couleur donne l'occasion de souligner des détails architecturaux intéressants. Ainsi, les corniches, les planches cornières et les chambranles peuvent être peints de couleur contrastante afin qu'ils se démarquent des murs. Les éléments qui se projettent vers l'avant, comme les galeries, sont habituellement peints en blanc avec des détails soulignés en couleurs.
- ▶ L'observation de l'environnement immédiat permettra de déterminer les constantes et les traits dominants du paysage en matière d'harmonie de couleurs : la mise en relief d'éléments architecturaux, la dominante pâle ou foncée, l'utilisation de couleurs contrastantes ou complémentaires, etc.



► Le choix des couleurs

En plus de la couleur naturelle de la brique rouge, le blanc est certainement la couleur la plus utilisée en architecture traditionnelle. En effet, bon nombre de maisons étaient autrefois peintes en blanc, tout comme certains bâtiments secondaires. Malgré la diversité des couleurs qui a considérablement augmenté, cette constante demeure perceptible aujourd'hui, même dans les nouveaux matériaux industrialisés. Les murs extérieurs peints en blanc ou de couleur claire ont l'avantage de faire ressortir les jeux d'ombre formés par le clin ou le bardeau de bois et les éléments en saillie comme les chambranles des fenêtres.

Quand vient le temps de refaire la coloration extérieure de sa maison, il convient d'éviter les teintes trop criardes (orange, rose, jaune serin, mauve, etc.) et les coloris à la mode souvent éphémères, comme les couleurs fluorescentes. Créées à partir de pigments synthétiques, ces couleurs ne conviennent pas aux maisons anciennes. Il est plutôt recommandé de choisir parmi les couleurs obtenues avec des pigments naturels comme l'ocre, le sang de bœuf, le sable ou le vert forêt (voir l'encadré).



CAPSULE HISTORIQUE

Les couleurs naturelles

Les couleurs utilisées traditionnellement découlent de l'ajout de pigments naturels aux enduits ou à la peinture. Par exemple, les teintes de jaune étaient obtenues à partir de l'ocre jaune, le blanc éclatant à partir du plomb, le rouge à partir de l'oxyde de fer, le bleu à partir de l'indigo ou du bleu de cobalt, le vert et le brun à partir du brou de noix ou du mélange des autres pigments. C'est pourquoi certaines couleurs traditionnelles portent des noms évocateurs tels le noir de fumée, le sang de bœuf, le blanc de plomb, le rouille, l'ocre, etc.

Les couleurs délavées ou rabattues conviennent aux grandes surfaces des murs extérieurs. Les couleurs vives et saturées devraient être réservées aux petites surfaces et aux détails. Un mur exposé au soleil ou toujours à l'ombre influencera l'éclat de la couleur. Il convient de se rappeler que les couleurs foncées cachent davantage les défauts et résistent mieux aux saletés. Il faut aussi savoir que la peinture mate atténue les irrégularités de surface, alors que la peinture lustrée est plus facile d'entretien et donne plus d'éclat. Le fini choisi pourra changer l'intensité et la valeur de la couleur.

Il faut se méfier des petits échantillons fournis par les manufacturiers de peinture et garder en tête que les couleurs, une fois appliquées, seront plus prononcées et plus brillantes que celles des échantillons. De plus, certains manufacturiers ont conçu des chartes de couleurs d'antan qui s'avèrent des guides intéressants à consulter pour les personnes souhaitant conserver l'authenticité de leur maison. Ces chartes sont basées sur des études portant sur les couleurs intérieures et extérieures des maisons anciennes du Québec.

LES TOITURES EN PENTE

On retrouve majoritairement deux types de matériaux pour les toitures en pente : La tôle traditionnelle et le bardeau d'asphalte. L'ardoise, le cuivre et le bardeau de cèdre sont des matériaux plutôt rares qui se retrouvent presque exclusivement sur des églises et des bâtiments spécialisés. Quant aux toits plats, ils sont revêtus de membranes d'étanchéité qui ne sont pas visibles.



La tôle traditionnelle

La tôle traditionnelle était autrefois courante comme matériau de couverture. En raison des nombreux incendies qui ont dévasté les villes et villages du Québec, certains règlements ont interdit, à partir du milieu du 19^e siècle, l'utilisation de matériaux combustibles comme le bardeau de bois afin de réduire les risques de propagation des flammes. Cette interdiction a de grandes répercussions, même dans les agglomérations rurales. Ainsi, la tôle s'impose comme nouveau matériau de recouvrement et le métier de ferblantier couvreur connaît alors un grand essor. La tôle, par sa texture et sa couleur, confère aux bâtiments anciens un aspect distinctif et une grande part de son caractère.

Le revêtement de tôle n'est pas qu'esthétique; il est d'abord fonctionnel, bien adapté aux toits en pente. Aucun autre matériau ne saurait mieux étancher ces toitures aux multiples noues et saillies, souvent peu isolées et mal ventilées. La tôle est également très durable si on l'entretient régulièrement. On peut en outre y appliquer de la couleur, comme c'est le cas pour le bois, afin de l'harmoniser avec les teintes de la façade. Enfin, il est possible de la réparer par sections, ce qui évite d'avoir à remplacer la couverture en entier.

À Shawinigan, on retrouve principalement deux techniques d'assemblage traditionnelles : la tôle à la canadienne et la tôle à baguettes. Le fer-blanc, autrefois utilisé comme tôle de revêtement, est aujourd'hui habituellement remplacé par l'acier galvanisé.

Ces méthodes de pose traditionnelles, typiques du Québec, sont de nos jours réservées à des travaux de restauration. Quoique coûteuse, la tôle traditionnelle offre plusieurs avantages dont sa grande durabilité et son élégance. La pose de ce matériau se fait habituellement par un ferblantier couvreur, spécialiste de ce genre de toiture.

► La tôle à la canadienne ou en plaques

La tôle dite à la canadienne est reconnaissable à son patron rappelant une multitude d'écailles plates. Ces plaques de petites dimensions sont en fait des bandes de tôle pliées et chevauchées que l'on cloue obliquement au débord du toit.

Un autre patron de couverture est parfois rencontré sur le territoire shawiniganais. Il s'agit de la tôle en plaques, qui ressemble sensiblement à la tôle à la canadienne, mais dont les plaques ne sont pas posées en oblique. Dans ce cas, les plaques peuvent être de plus ou moins grandes dimensions.



Tôle à la canadienne



Tôle en plaques

► La tôle à baguettes ou pincée

Dans l'évolution de la construction au 19^e siècle, la tôle à la canadienne a été remplacée au fil des années par la tôle à baguettes ou pincée lorsque les feuilles de tôle ont pu atteindre de plus grandes dimensions. La tôle à baguettes doit son nom aux baguettes de bois sur lesquelles sont assemblés les joints des feuilles de métal. De grosseurs variables, ces tasseaux de bois sont disposés perpendiculairement au débord du toit et leur espacement dépend de la largeur des feuilles de tôle utilisées. La tôle pincée (ou à joints debout) s'apparente à la tôle à baguettes à cette différence près que les joints sont simplement pincés, sans baguettes de bois, pour donner l'aspect de la tôle à baguettes.



Tôle à baguettes



Tôle pincée

► Les matériaux de remplacement

Lors du remplacement d'une toiture en tôle traditionnelle, il convient de choisir des modèles de tôle qui se rapprochent le plus possible des patrons traditionnels, spécialement pour la tôle à baguettes (silhouette profilée, dimensions et espacement des plis).

Pour les toitures, éviter l'utilisation de la tôle profilée, gaufrée et ondulée, avec vis apparentes, en acier ou en aluminium de type industriel. Ces matériaux n'offrent pas la qualité et l'apparence recherchées, surtout dans les milieux anciens.

Le bardeau d'asphalte

Le bardeau d'asphalte est apparu dans les années 1930 au Québec. Il consiste en plusieurs épaisseurs de papier-feutre goudronnées dont la surface est recouverte d'une couche de granules de différentes tailles et couleurs. Parmi ses avantages, sa facilité d'installation et son coût peu élevé ont consacré cette matière fabriquée industriellement comme principal matériau de couverture depuis le milieu du 20^e siècle. Si le bardeau d'asphalte est tout à fait adéquat pour les bâtiments construits depuis, il ne convient pas aux bâtiments plus anciens conçus pour recevoir des matériaux traditionnels ou artisanaux.



Lors de l'utilisation du bardeau d'asphalte, que ce soit pour une rénovation ou pour une insertion, nous recommandons de choisir une couleur naturelle et unie. Éviter les teintes artificielles, comme le vert et le bleu, ainsi que les couleurs mélangées.

Certains modèles de bardeaux d'asphalte apparus sur le marché, comme les bardeaux de type « architectural », imitent mieux les toitures en bardeau de bois. Ils n'offrent toutefois pas la qualité du bardeau de bois ou de la tôle, ni leur durabilité.

LES ÉLÉMENTS EN SAILLIE

Les éléments en saillie participent au caractère d'un édifice et constituent autant de détails qui permettent de le distinguer et de le repérer dans le paysage. Les galeries, les balcons et les escaliers extérieurs ainsi que les cheminées, les tourelles et les oriels animent l'architecture d'un édifice tout en remplissant un rôle fonctionnel. En fait, le paysage bâti de Shawinigan est rempli de ces détails, souvent uniques, qui lui confèrent toute sa richesse et qui contribuent à son intérêt.

Les galeries, les balcons et les escaliers extérieurs

Les éléments en saillie que constituent les galeries, les balcons et les escaliers correspondent au prolongement extérieur des activités intérieures d'un bâtiment. Ils protègent et soulignent les entrées tout en leur assurant une certaine intimité. Les galeries sont des éléments traditionnels qui font partie de l'architecture domestique depuis le 19^e siècle. Les maisons québécoises ont alors instauré cette tradition d'aménager un espace tempéré où il fait bon se prélasser l'été et pouvant servir de lieu abrité l'hiver. Au 20^e siècle, l'avènement de nouveaux types architecturaux, comme les duplex et les maisons à logements, entraîne l'apparition d'escaliers extérieurs permettant d'accéder aux logements à l'étage sans occuper d'espace intérieur.



Balcon en forte projection



Les nombreuses saillies animant ce bâtiment contribuent à la richesse du patrimoine bâti de Shawinigan.



La galerie de cette maison jumelée protège adéquatement les entrées.



Ce balcon superposé à un tambour a conservé ses éléments en bois.

Les galeries couvertes par un auvent ou par le larmier débordant de la toiture constituent le type de saillie le plus courant dans les milieux ruraux. Ces galeries traditionnelles se retrouvent généralement sur les façades principales des résidences et sont parfois superposées sur deux étages. D'une largeur moyenne de 4 pieds (120 centimètres), les galeries dégagent une apparence de légèreté contrastant avec l'aspect massif du volume principal de la maison. En effet, les composantes d'une galerie sont généralement fines et ajourées (garde-corps) afin de ne pas cacher les murs principaux du bâtiment. Lorsqu'ils sont présents, les balcons possèdent les mêmes attributs de légèreté et de transparence que les galeries.

Principes

Le garde-corps constitue l'élément le plus visible d'une galerie, d'un balcon ou d'un escalier extérieur. Il doit donc être conçu et entretenu avec soin. On retrouve une grande variété de garde-corps à Shawinigan. Qu'ils soient en bois ou en fer ornamental, ils font souvent partie intégrante de l'ornementation d'un bâtiment.

Lorsque vient le temps de remplacer un garde-corps, il est préférable d'utiliser les mêmes matériaux, soit le bois ou le métal. Ces derniers peuvent être employés seuls ou ensemble dans la composition du garde-corps, donnant ainsi lieu à de nombreuses possibilités de création. Il faut cependant songer à harmoniser tous les garde-corps se trouvant sur un même bâtiment.

Il est souhaitable qu'il y ait une unité d'ensemble entre les différentes saillies d'un bâtiment. Les galeries, les balcons et les escaliers devraient tous être construits avec le même matériau, posséder le même type de garde-corps et être peints de la même couleur. De plus, les toits des saillies devraient être traités de la même manière que la toiture du volume principal quant au choix du matériau, de la texture et de la couleur.



Maison traditionnelle munie d'une galerie protégée par le prolongement (appelé larmier) du toit.



Garde-corps en bois de facture simple.



Garde-corps en fer ornamental.

► Les matériaux de substitution tels que l'aluminium et le PVC sont à proscrire. Il faut dire que les modèles de garde-corps offerts présentement sur le marché possèdent rarement les qualités esthétiques et les proportions des éléments d'origine. De plus, quoiqu'on les prétende sans entretien, le PVC vieillit mal et l'aluminium reste fragile aux égratignures et aux bosselures, nécessitant ainsi un remplacement plus fréquent. Par ailleurs, ces matériaux sont offerts dans une gamme de couleurs restreinte qui ne s'harmonise pas toujours avec les composantes des bâtiments anciens. L'utilisation du bois traité non peint n'est pas non plus souhaitable.

► La conception adéquate d'un garde-corps est intimement liée à ses proportions. Lors de travaux de remplacement, on se verra parfois contraint, par les codes de construction, de modifier les proportions des garde-corps traditionnels afin qu'ils correspondent aux règles de sécurité actuelles. La hauteur prescrite dans le Code du bâtiment en vigueur est de 42 pouces (110 centimètres), ce qui est beaucoup plus haut que les garde-corps traditionnels. Le remplacement d'un vieux garde-corps de 36 pouces par un nouveau de 42 pouces peut complètement modifier la proportion d'une façade. Le règlement comporte cependant des assouplissements permettant de conserver la hauteur d'un garde-corps à 36 pouces lorsque le plancher de la galerie ou du balcon se trouve à moins de 6 pieds du sol. Au-delà de cette hauteur, on recommande de tenir compte du modèle d'origine du garde-corps et d'ajouter, par exemple, des éléments décoratifs sous la main courante afin de demeurer dans le cadre réglementaire.



Éviter les garde-corps préfabriqués avec les barreaux fixés aux flancs de la main courante et de la lisse basse.

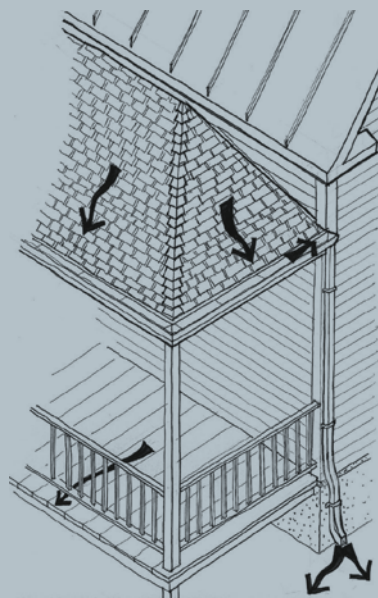


Exemples de garde-corps anciens rehaussés par le haut ou par le bas afin de les adapter aux nouvelles réglementations en vigueur.

PRÉSERVER LES ÉLÉMENTS EN SAILLIE

Généralement exposés aux intempéries, les éléments en saillie constitués de bois ou de métal ouvré sont particulièrement vulnérables à la pourriture, à la rouille ou à une dégradation accélérée. Il est important d'entretenir adéquatement ces composantes, considérant que leur remplacement est souvent une opération coûteuse et complexe. On veillera donc à éloigner l'eau le plus possible et à protéger les éléments en bois et en métal à l'aide d'une peinture ou d'une teinture opaque devant être réappliquée régulièrement. Le plancher d'une galerie ou d'un balcon devrait posséder une légère inclinaison vers l'extérieur afin que l'eau s'évacue par elle-même. La présence de gouttières et de descentes pluviales est également essentielle. Des réparations partielles sont préférables à la réfection complète, à laquelle on songera uniquement lorsque l'élément présente un état avancé de détérioration. Toute intervention sur les éléments en saillie doit être soigneusement réalisée afin de conserver les caractéristiques de ces saillies.

CONSEIL PRATIQUE



Exemples d'oriels



Les oriels, les solariums et les vérandas

À Shawinigan, il existe plusieurs exemples d'oriels, de solariums et de vérandas ajoutés aux façades des bâtiments. Qu'elles soient d'origine ou créées par la fermeture de galeries ou de balcons existants, ces saillies doivent être traitées et entretenues avec soin. Il est important de conserver le plus possible les éléments traditionnels tels que les revêtements et les fenêtres en bois. Il faut éviter d'utiliser des composantes préfabriquées et des parois de verre manufacturées prêtes à être installées.

Les oriels, les vérandas et les solariums devraient être de conception originale afin de bien s'harmoniser au bâtiment ancien. Les surfaces vitrées des vérandas et des solariums devraient s'inspirer des modes de division du verre des fenêtres de la maison. La grandeur des carreaux, la présence ou l'absence d'impostes et la proportion des montants et des traverses devraient être sensiblement les mêmes que celles de la résidence.

Les cheminées

La cheminée extérieure constitue un élément majeur de la composition architecturale d'une habitation et contribue au panorama visuel du paysage bâti. La partie de la cheminée dépassant du toit, appelée la souche, est l'un des éléments les plus exposés aux intempéries. Malgré son accès difficile, la souche de cheminée doit être rigoureusement entretenue.

La cheminée est généralement composée de maçonnerie de pierres ou de briques. Son exposition à l'eau, au vent et à la neige rend particulièrement vulnérables les joints de mortier. Ces derniers finissent par s'éroder et se dissoudre, entraînant des infiltrations d'eau qui causent des problèmes de déformation, d'éclatement et d'effritement de la maçonnerie. Habituellement, les cheminées possèdent un couronnement constitué d'une dalle de pierre ou d'un solin métallique afin d'éviter la pénétration verticale de l'eau et ses conséquences néfastes.

Principes

- ▶ Les travaux majeurs de réfection et de rejointoiement devraient être effectués par un maçon.
- ▶ Porter une attention particulière à la jonction de la cheminée et de la toiture qui constitue un endroit vulnérable aux infiltrations d'eau.
- ▶ S'assurer qu'une nouvelle cheminée s'intègre harmonieusement au bâtiment existant. Par exemple, utiliser une brique semblable, par sa couleur et sa texture, à celle des murs extérieurs ou s'harmonisant avec la couleur de la toiture.
- ▶ Les cheminées tubulaires en acier dégarnies de maçonnerie de pierres ou de briques sont incompatibles avec l'architecture traditionnelle. Elles devraient être réservées aux nouvelles constructions.



Cheminées en brique



LES OUVERTURES

Les ouvertures comprennent les fenêtres, les portes et les lucarnes qui percent l'enveloppe d'un bâtiment, c'est-à-dire les murs et la toiture. Les ouvertures sont des éléments essentiels permettant l'accès, la ventilation et l'apport de lumière à l'intérieur d'une maison. Elles doivent rester fonctionnelles tout en conservant la chaleur l'hiver venu.

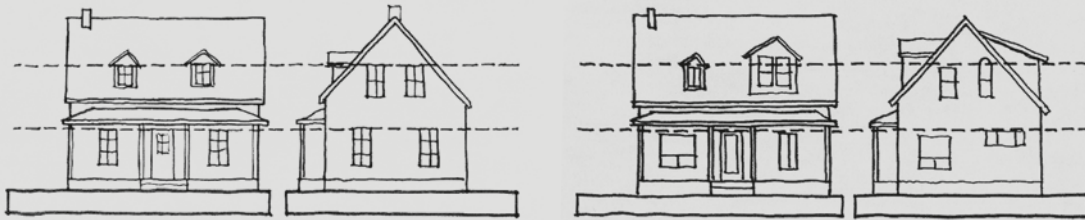


Non seulement les ouvertures témoignent de l'âge et de la qualité des constructions d'un quartier, mais elles comptent également parmi les éléments les plus importants de la composition architecturale des façades. Dans le cas d'un bâtiment ancien, il est souhaitable de laisser en place les ouvertures d'origine ou, au besoin, de les réparer. Si cela n'est pas possible, on peut les remplacer par des portes et des fenêtres semblables. Il est alors primordial de conserver la forme, les dimensions, les modes de division et les proportions d'origine des nouvelles ouvertures, car ces caractéristiques sont intimement liées au style architectural du bâtiment. On n'insistera jamais assez sur l'importance du traitement des ouvertures : une mauvaise intervention compromet la valeur patrimoniale, voire économique du bâtiment. Dans le même esprit, un projet d'insertion doit porter une attention particulière sur le type, les formes et les modes d'ouvertures des édifices environnants afin de s'intégrer harmonieusement dans son milieu.



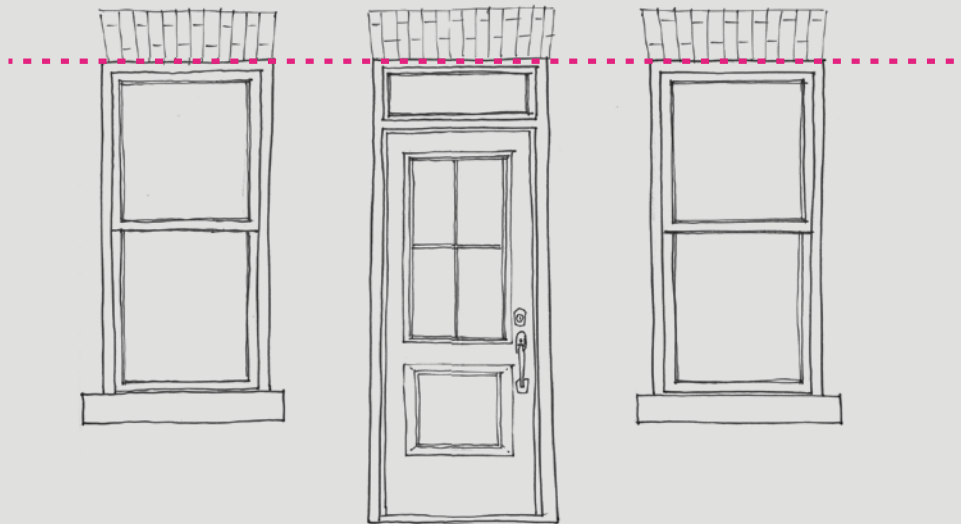
Principes

- ▶ Les ouvertures font partie intégrante de la composition des façades d'un bâtiment. Modifier l'alignement, la forme, les dimensions ou les proportions des ouvertures risque d'affecter grandement la symétrie, le rythme et l'équilibre de la composition d'un édifice. Les bâtiments traditionnels ont généralement un pourcentage défini de vides (ouvertures) par rapport aux pleins (murs) qu'il vaut mieux respecter. Des fenêtres trop grandes ou la condamnation d'une ouverture peuvent affecter l'harmonie d'une façade.



La disposition des ouvertures doit respecter certains principes de composition comme l'alignement des cadres supérieurs, le maintien des dimensions et des formes des ouvertures et l'uniformité des modèles de portes et de fenêtres.

- ▶ Les portes et les fenêtres d'un même étage sont toujours alignées selon leur cadre supérieur. Souvent, pour atteindre la hauteur des fenêtres, les portes sont surmontées d'une imposte vitrée.
- ▶ Par souci d'unité, on emploie généralement un seul modèle de porte et un seul modèle de fenêtre sur un même bâtiment. Les dimensions peuvent cependant varier en fonction des étages. Habituellement, les fenêtres et les lucarnes du deuxième niveau d'une maison adoptent le même modèle que les fenêtres du rez-de-chaussée, mais sont de plus petites dimensions.



L'imposte vitrée au-dessus de la porte permet de respecter l'alignement supérieur des cadres d'ouvertures.

Les portes

Les portes contribuent de façon notable à définir l'identité d'un édifice. Leur diversité influence notre perception de la richesse architecturale des secteurs anciens de Shawinigan. Les détails d'ornementation et d'encadrement des portes peuvent varier sensiblement : simples planches, chambranles sculptés, couronnement appuyé sur de larges pilastres et constitué d'une corniche ouvragée ou d'un fronton décoratif.



Porte en bois de modèle traditionnel à panneaux avec vitrage à petits carreaux.



Porte en bois à panneaux avec grand vitrage et munie d'une imposte vitrée.



Porte pleine en bois, de facture plus moderne.



Porte sans vitrage ornée d'un portail classique.

Sur les bâtiments anciens, les portes se trouvent en nombre limité : une sur la façade avant et une autre sur la façade arrière ou latérale. Les vieilles portes suivent habituellement un modèle à panneaux (bois plein avec caissons) plus ou moins ouvragés surmonté d'une partie vitrée. Les portes anciennes sont souvent doublées d'une contre-porte en hiver. Cette combinaison offre un bon confort thermique en raison de la couche d'air qui agit comme isolant. Dans certains cas, les portes possèdent également des impostes et des baies latérales afin de créer un effet de monumentalité à l'entrée principale.

Une porte traditionnelle en bois, bien entretenue et munie de bons coupe-froid, est tout aussi performante qu'une porte isolée en acier ou en PVC moulé. Il vaut mieux réparer une porte ancienne que d'en installer une neuve, à moins qu'elle ne soit trop abîmée. Dans ce dernier cas, l'installation d'une nouvelle porte en bois ayant les mêmes proportions de vitrage que l'ancienne s'avère le meilleur choix.

Les portes produites en usine, même si elles sont fabriquées à partir de matériaux semblables, reproduisent rarement avec précision les dimensions et les profils des pièces de bois d'origine. La main-d'œuvre artisanale fabrique et raffine continuellement des produits de remplacement appropriés aux conditions de vie actuelles, tout en assurant la transmission des savoir-faire traditionnels spécifiques à l'architecture ancienne. Le plus souvent, les portes de remplacement seront fabriquées à partir du modèle en place, à moins que celui-ci soit de piètre qualité ou incompatible avec l'architecture de l'édifice. Certaines pièces de quincaillerie (poignée, serrure, pentures), les chambranles, les motifs sculptés et levitrage pourront parfois être récupérés et réutilisés dans la fabrication de la nouvelle porte. Si une nouvelle quincaillerie est installée, celle-ci devra s'harmoniser, par sa forme et ses matériaux, avec la porte de même qu'avec l'ensemble du bâtiment.



INTERVENIR SUR UNE PORTE ANCIENNE

CONSEILS PRATIQUES

Conserver la position, les dimensions et les proportions d'origine de l'ouverture de la porte. Modifier l'ouverture d'une porte altère passablement la composition équilibrée des ouvertures sur une façade.

Pour une bonne isolation thermique, s'assurer que les portes sont munies de coupe-froid qui n'ont pas perdu leur flexibilité. Inspecter les coupe-froid chaque automne et les remplacer au besoin.

Il est recommandé de poser une contre-porte extérieure en hiver, qui peut être remplacée par une porte moustiquaire en été. C'est une solution avantageuse du point de vue esthétique et pour le confort dans une maison ancienne.

Se garder de boucher les impostes au-dessus des portes afin de respecter l'alignement supérieur des ouvertures d'un même étage.

Éviter d'installer des portes en acier ou en PVC isolées imitant le modèle des vieilles portes à panneaux. Les types modernes enlèvent beaucoup de cachet aux anciennes demeures et sont incompatibles avec leur esprit traditionnel. De plus, les dimensions standardisées actuelles correspondent rarement aux dimensions des portes patrimoniales.

S'abstenir de poser des portes en verre coulissantes (porte-patio) sur les bâtiments anciens. Choisir plutôt des portes françaises en bois qu'on installe sur des façades non visibles de la voie publique.

Les fenêtres

Il existe à Shawinigan plusieurs modèles de fenêtres. Elles se distinguent par leurs dimensions, leurs proportions, leur mode d'ouverture et de subdivision des châssis ainsi que leur ornementation. Or, les fenêtres traditionnelles (à battants ou à guillotine) ont une caractéristique commune : elles sont généralement constituées de montants et de traverses assemblés à tenons et à mortaises chevillés. Ce mode de fabrication est hérité des traditions préindustrielles de travail et d'assemblage du bois. Quant aux fenêtres en métal et en matériaux composites, elles sont apparues plus tard au 20^e siècle.



Fenêtre à guillotine à grands carreaux.



Fenêtre à battants munie d'impôstes et de baies latérales ainsi que de boiseries ornementales.



Fenêtre à guillotine avec divisions décoratives.



Fenêtre à guillotine.

Le modèle de fenêtre à guillotine, composé de deux grands châssis superposés qui glissent l'un devant l'autre, est de loin le plus courant à Shawinigan. Ces fenêtres peuvent être seules ou regroupées par deux ou par trois. Les châssis peuvent être subdivisés de plusieurs manières avec des carreaux de diverses dimensions ou des boiseries décoratives. Parfois, les fenêtres sont munies d'impôstes et de baies latérales.

Les fenêtres anciennes sont toujours plus hautes que larges dans des proportions de 2 sur 3, de 3 sur 5 ou de 1 sur 2. Le système des châssis doubles ou contre-fenêtres est particulièrement bien adapté à notre climat. Lorsque les composantes sont bien entretenues, ce système offre une bonne isolation thermique et acoustique ainsi qu'une ventilation efficace des espaces intérieurs.



Le remplacement des fenêtres est l'une des interventions les plus fréquentes en rénovation et souvent l'une des plus délicates. La prudence s'impose afin de choisir un modèle de fenêtre compatible avec la famille architecturale du bâtiment. Il existe une très grande variété de modèles sur le marché, mais tous ne sont pas appropriés pour des maisons anciennes. Lors du remplacement des fenêtres, on doit d'abord respecter les caractéristiques principales qui les définissent : la dimension des ouvertures dans le mur ainsi que le mode d'ouverture et de subdivision des châssis. On doit également s'attarder aux détails architecturaux existants qui témoignent bien souvent d'une technique artisanale : dimensions du verre, des montants et des traverses; détails de l'encadrement; profil du cadre, des chambranles et des petits-bois (meneaux). Pour des projets d'insertion de nouvelles constructions, il n'est pas nécessaire que les nouvelles fenêtres soient en bois ou munies de contre-fenêtres. Des produits, des matériaux et des modèles contemporains de qualité peuvent être employés. Ils doivent cependant être compatibles avec l'environnement historique et respecter les caractéristiques relatives au rythme, aux proportions et à la distribution des ouvertures observées sur les façades des édifices avoisinants.



L'agrandissement d'une ouverture peut causer un grand préjudice à la composition et aux proportions initiales d'une façade à l'origine symétrique.

REEMPLACER SANS DÉNATURER

CONSEILS PRATIQUES

*Conserver la position, les dimensions et les proportions d'origine des fenêtres.
Agrandir ou réduire une fenêtre altère considérablement la composition équilibrée des ouvertures sur une façade.*

De façon générale, pour remplacer des fenêtres traditionnelles, il faut choisir le modèle de fenêtre qui convient à l'édifice. Les fenêtres à battants conviennent à certains bâtiments tandis que la guillotine est mieux adaptée à d'autres. Donc, s'assurer que le modèle choisi et les détails de la fenêtre (proportion des membrures, division des verres, pourcentage de vitrage) s'intègrent bien au bâtiment.

Sur les bâtiments anciens, les modèles de fenêtres coulissantes, les fenêtres en aluminium ou en PVC ainsi que les baguettes de bois appliquées sur le vitrage dans le but d'imiter les divisions d'une fenêtre traditionnelle à carreaux sont proscrits.



Les lucarnes

La présence de lucarnes sur les toitures en pente est assez fréquente dans l'architecture de Shawinigan. En effet, un grand nombre de maisons anciennes possèdent cet élément afin d'éclairer les espaces sous les combles.



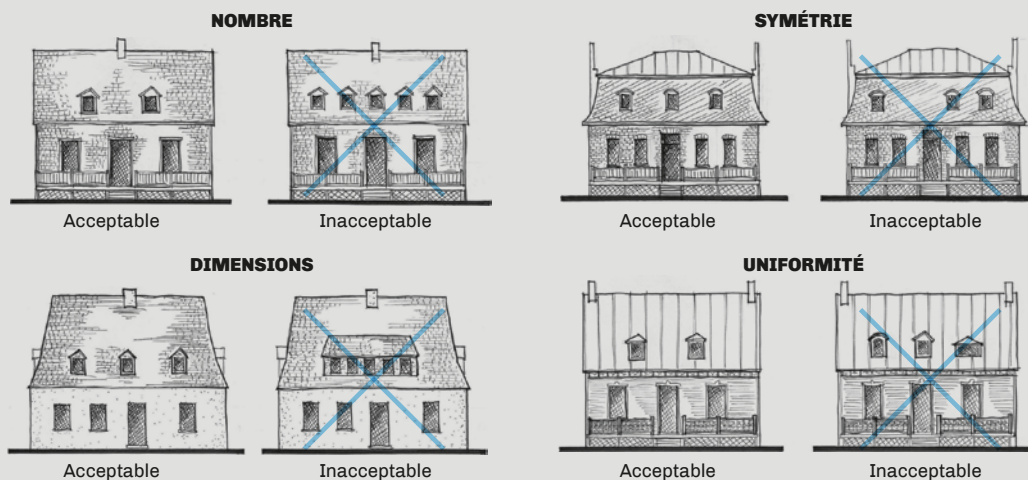
Lucarnes

En règle générale, on retrouve le même modèle de fenêtres dans les lucarnes que sur les façades du bâtiment. Les premières sont toutefois de plus petites dimensions et habituellement plus étroites. Par exemple, une maison qui possède des fenêtres à battants à six grands carreaux présentera des lucarnes comportant des fenêtres à quatre grands carreaux légèrement moins larges que celles du rez-de-chaussée.

Le nombre de lucarnes est généralement égal ou inférieur au nombre d'ouvertures en façade. Sur une façade comprenant une porte et deux fenêtres par exemple, nous retrouvons deux ou trois lucarnes. De plus, les lucarnes sont habituellement disposées de façon symétrique, mais elles ne sont pas nécessairement alignées avec les ouvertures de la façade. Un jeu pair/impair est souvent utilisé afin d'équilibrer la composition architecturale.



Principes généraux à respecter pour la disposition des lucarnes : le nombre, la symétrie, la dimension et l'uniformité des modèles.



ÉCLAIRER LES COMBLES ÉLÉGAMMENT

CONSEILS PRATIQUES

Lors de l'installation de lucarnes, s'assurer que toutes les lucarnes soient identiques et de mêmes dimensions.

Éviter la surcharge du toit par un trop grand nombre de lucarnes. Cependant, il est recommandé de construire plusieurs petites lucarnes plutôt qu'une grande lucarne continue qui paraîtra disproportionnée et écrasera le volume de la maison.

S'abstenir de percer des puits de lumière sur le versant avant des toits. Cette pratique est incompatible avec les systèmes constructifs anciens.

Se garder d'élargir indûment les lucarnes par l'extérieur en les isolant avec un matériau inadéquat. Cela déséquilibre les proportions des lucarnes.

Les côtés des lucarnes sont habituellement revêtus du même matériau que les murs ou que la toiture. Éviter l'emploi d'un matériau étranger.



L'ORNEMENTATION

En architecture traditionnelle, les éléments d'ornementation sont souvent issus ou font référence à d'anciens éléments structuraux. De plus, les éléments de décor sont habituellement sculptés en bois et intégrés aux parties en saillie. Ils sont peints de couleur contrastante par rapport aux murs afin de les accentuer et de les mettre en valeur. Les différents appareillages de maçonnerie (par exemple les linteaux de briques en plate-bande ou les briques de différentes couleurs formant des motifs) et la forme des matériaux de revêtement peuvent à eux seuls créer l'ornementation d'un bâtiment.



Galerie ornée de nombreuses boiseries décoratives.

Malgré la facture habituellement sobre et dépouillée des habitations, la présence du décor architectural demeure primordiale et le souci du détail prend ici une importance indéniable. Une maison dépouillée de son ornementation originale perd tout son charme et son cachet.

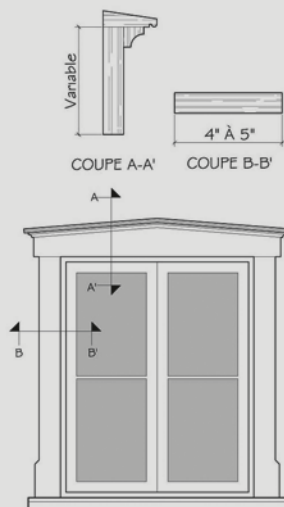
Les ornements habillant les fenêtres

Les chambranles

Les chambranles en bois posés autour des fenêtres sont sans aucun doute l'élément d'ornementation le plus courant et celui qui a le plus d'impact visuel. Contrairement aux anciens chambranles de pierres, les chambranles en bois ne possèdent aucune fonction de soutien. Ils sont seulement fixés autour des ouvertures et assurent une jonction harmonieuse avec le revêtement extérieur. Souvent peints d'une couleur différente du mur, les chambranles existent en plusieurs modèles : sculptés, moulurés ou d'une grande simplicité.



Modèle de chambranle en bois simple composé de planches et d'une moulure dans la partie supérieure.



Détail d'un chambranle simple encadrant une fenêtre.

Les volets

Les volets constituent un élément d'ornementation des fenêtres qui avaient autrefois la fonction de bloquer les chauds rayons du soleil tout en laissant passer l'air frais. Souvent peints de couleur foncée, certains volets anciens ont subsisté jusqu'à aujourd'hui. Il convient de les conserver et de les entretenir même s'ils n'ont plus d'utilité. Il faut cependant être vigilant lors de la pose de nouveaux volets afin qu'ils s'intègrent bien au bâtiment. Les volets anciens sont généralement composés de lamelles inclinées vers le bas ou de planches verticales.

Les boiseries ornementales

Certaines boiseries sculptées ou découpées, situées notamment sur les lucarnes, les portiques et les bordures de toit, viennent rehausser l'ornementation d'un édifice. Il convient d'entretenir et de conserver ces éléments qui donnent une touche particulière à une maison.



Fenêtre munie à la fois d'un chambranle sculpté et de volets.



Boiseries ornementales décorant une lucarne ou un portique.



Retour de corniche ornant l'angle d'une maison



Chevrons décoratifs à la base de la toiture.

Les planches cornières et les chaînages d'angle

Dans une structure en bois pièce sur pièce, un poteau dans lequel les madriers viennent s'emboîter ferme toujours le coin d'une maison. La mode néoclassique a transformé cet élément structural en planche cornière ornementale légèrement en saillie sur laquelle vient s'appuyer les bardeaux ou l'extrémité des planches à clin. Cet élément ne s'applique donc qu'aux bâtiments revêtus de bois ou d'un autre matériau léger. Si les planches cornières sont habituellement constituées de simples planches, on retrouve parfois des modèles ouvragés faisant partie d'une composition plus élaborée.

Un autre élément d'ornementation des angles d'un bâtiment est le chaînage d'angle en maçonnerie. Lorsque les murs extérieurs sont structuraux, un appareillage particulier de briques ou de pierres doit être incorporé à l'angle de deux murs afin d'en empêcher l'écartement. Au fil du temps, quand la pierre et la brique ont perdu leur rôle structural pour devenir de simples revêtements, on a continué à construire des chaînages d'angle comme éléments d'ornementation. On utilise même de la pierre de taille pour créer le chaînage d'angle de murs en brique.



Planche cornière en bois sur laquelle les planches à feuillures viennent s'appuyer.



Chaînage d'angle en pierre artificielle à la jonction de deux murs de briques.



Maisons revêtues de bois ayant conservé leur décor composé de chambranles et de planches cornières de facture simple et peints de couleur contrastante.

Les éléments d'ornementation des galeries

Dans la conception traditionnelle des balcons, des galeries et des escaliers extérieurs, l'ajout de détails décoratifs aux éléments structuraux est une façon de personnaliser un bâtiment. Il demeure fréquent toutefois que des travaux de réfection entraînent l'élimination de ces éléments décoratifs ou leur remplacement par des composantes préfabriquées inappropriées. Ces transformations ne sont pas souhaitables, puisqu'elles provoquent une banalisation progressive des paysages bâtis. Il faut donc apporter le plus grand soin aux composantes qui subsistent et reproduire fidèlement les éléments que l'on remplace afin de préserver la richesse de l'ornementation architecturale de Shawinigan.



Les poteaux de soutien qui supportent les toits de galerie ou de balcon sont souvent sculptés ou ouvragés afin de créer, avec les balustrades, des compositions très riches. Les aisseliers ont aussi une origine structurale. Ils servaient autrefois à solidifier le point de jonction entre un poteau vertical et une pièce de charpente horizontale. Au fil des siècles, cet élément s'est stylisé au point de perdre toute fonction de soutien. Quant à la balustrade, aussi appelée garde-corps, il en existe une grande variété de modèles. Habituellement en bois ou en fer ornemental, la balustrade constitue un élément important du décor d'une propriété en raison de sa situation au premier plan qui lui assure une grande visibilité.



Boiseries décoratives ornant la galerie.



Poteau carré et moulures.



Aisseliers et poteau tourné.



Les corniches et les parapets

À Shawinigan, la corniche en bois ou en tôle et le parapet en brique constituent des ornements très courants au sommet des façades. L'usage de ce type d'ornement prend véritablement son envol avec l'apparition des maisons à toit plat. On en retrouve une grande variété. Les corniches en bois sculpté sont les plus anciennes, suivies par les corniches en tôle. Ornées de consoles, de modillons, de denticules ou de moulures plus ou moins élaborées, les corniches sont habituellement peintes de couleurs contrastantes. L'ornementation des couronnements et des parapets des édifices à toit plat en brique est également très fréquente. Les jeux de briques en saillie ou de différents tons créent des motifs décoratifs parmi les plus élaborés.



Variété de corniches à consoles en bois et en tôle.



Variété de couronnements et de parapets en brique et en tôle.

Principes

- ▶ En architecture traditionnelle, éviter la surcharge décorative et les ornements trop élaborés. Une recherche de simplicité sera plus compatible avec la sobriété des formes architecturales anciennes et sera aussi moins coûteuse à réaliser.
- ▶ Amplement exposés aux intempéries, les éléments d'ornementation en bois et en métal sont vulnérables à la pourriture et à la corrosion. Leur entretien est donc essentiel. Comme c'est le cas pour les revêtements et les saillies, les composantes de décor en bois doivent être peintes afin d'être protégées de l'humidité et des rayons ultraviolets. À moins qu'ils aient été galvanisés, les éléments en fer ornemental doivent aussi être repeints régulièrement afin d'éviter l'apparition de rouille.
- ▶ Étant souvent composé d'éléments en série, le décor architectural peut facilement être complété ou réparé en remplaçant un élément irrécupérable par un neuf. Il convient alors de prendre pour modèle les morceaux encore sains de l'ouvrage. Par exemple, quelques barrotins pourris d'un garde-corps peuvent être recréés en imitant fidèlement les barrotins en place, ce qui évite de remplacer toute la balustrade.
- ▶ L'emploi d'un revêtement de bois en planches horizontales à clin doit toujours s'accompagner de planches cornières aux angles extérieurs des murs. La même règle s'applique pour tous les matériaux de remplacement posés à l'horizontale.
- ▶ Éviter d'apposer de faux volets en appliqué (fixes) aux fenêtres sans rapport avec l'ouverture, c'est-à-dire qui n'auraient pas la largeur requise pour couvrir toute la fenêtre s'ils étaient fonctionnels. Ce procédé amène une incongruité qui peut avoir un impact négatif sur la composition d'une façade. Ce malaise sera accentué si les volets sont en métal ou en matériau synthétique.
- ▶ S'abstenir d'ajouter des éléments d'ornementation manufacturés ou préfabriqués comme de fausses colonnes classiques en acier ou des moulures en PVC. Ces éléments d'influence victorienne ou coloniale sont habituellement incompatibles avec l'architecture traditionnelle. Dans le cas de maisons anciennes, il vaut mieux confier la fabrication ou la réparation d'éléments d'ornementation en bois à un ébéniste ou à un artisan sculpteur.



L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET LES BÂTIMENTS SECONDAIRES

Les aménagements paysagers

L'encadrement des interventions en matière d'aménagement paysager vise à protéger le paysage urbain de la ville. Les terrains doivent être aménagés selon certaines règles et certains principes d'intervention afin de respecter les traits du patrimoine bâti et paysager.

L'aménagement extérieur inclut les éléments qui viennent compléter, embellir ou agrémenter l'environnement immédiat du bâtiment principal. Ces composantes facilitent l'utilisation des abords de la résidence. Pour un aménagement harmonieux des parcelles, certaines règles s'appliquent. Il faut conserver le plus possible le relief naturel des terrains et limiter leur artificialisation. Il est également souhaitable de minimiser l'impact visuel des aires de stationnement, des réseaux de distribution aériens et d'autres éléments discordants dans le paysage.



CAMOUFLER LES AJOUTS CONTEMPORAINS

CONSEIL PRATIQUE

Les antennes, les soucoupes ainsi que les appareils d'aération et de ventilation sont des éléments discordants dans le paysage urbain. On devrait viser à réduire leur impact visuel en les installant sur une façade arrière ou sur des bâtiments secondaires, ou tout simplement en les camouflant.

Aménager les piscines et les patios, plutôt incompatibles avec le caractère patrimonial de certains secteurs, dans les cours arrière des propriétés. Des écrans de verdure, des murs légers en treillis et des pergolas permettent de minimiser l'impact de telles installations. La même règle s'applique à d'autres éléments discordants comme des conteneurs à déchets ou des réservoirs de gaz propane qui devraient être camouflés le plus possible sans en restreindre l'accès.



Principes

- ▶ Employer des matériaux naturels pour l'aménagement de parterres et de jardins. Pour les allées, l'usage de pierres plates ou de poussière de pierre est préférable au béton, à l'asphalte ou aux blocs de maçonnerie préfabriqués. Les éléments de mobilier, les clôtures et les tonnelles devraient être fabriqués en bois ou en fer forgé plutôt qu'à partir de métaux usinés ou de matériaux de synthèse comme les plastiques et le PVC.
- ▶ Éviter d'aménager des aires de stationnement devant la propriété en bordure de la voie publique. Aménager plutôt ces espaces dans une allée sur le côté de la propriété ou à l'arrière de celle-ci. Veiller à ce que les espaces de stationnement et les voies de circulation respectent et préservent l'intégrité et la qualité des composantes du site et du voisinage par leur localisation, l'éclairage projeté, leurs dimensions, etc.
- ▶ Créer des aménagements paysagers en continuité avec les aménagements et les espaces publics riverains afin de maintenir l'effet d'ensemble. Les aménagements devraient s'harmoniser, par leur taille, leur nature et la distribution de leurs diverses composantes, à l'architecture des bâtiments voisins.
- ▶ En cour avant, préserver les espaces d'apparat et de mise en scène. Réaliser un aménagement paysager qui contribue à la cohésion du paysage architectural de la rue et qui préserve l'esprit du site.
- ▶ Éviter de remblayer et d'aménager des talus et des murs de soutènement afin de conserver la topographie naturelle et le profil du site. Lorsqu'un mur de soutènement est nécessaire, utiliser des matériaux naturels comme la pierre. Éviter les murs de soutènement en béton, en blocs de béton préfabriqués ou en pièces de bois traité.



Les blocs de maçonnerie préfabriqués conviennent moins aux secteurs patrimoniaux. Ici, une pierre naturelle aurait été préférable pour la confection des murets.

La délimitation des terrains

Il existe différentes façons adéquates de baliser les propriétés. Dans certains milieux urbains, les terrains sont délimités par de petites clôtures en bois ou en fer forgé, ou par des murets en maçonnerie. Des haies de végétaux peuvent également servir de limite ou d'écran en bordure de la propriété. Ces types d'aménagement permettent à la fois de délimiter de façon claire un immeuble et de créer des zones d'intimité, de sécurité ou de confort dans les cours.



Propriété entourée d'une clôture ornementale.

Principes

- ▶ Le choix du mode de délimitation du terrain devrait être fait en fonction du milieu dans lequel la propriété est située et de l'architecture du bâtiment principal. Le même mode de délimitation et le même matériau devraient être utilisés pour toute la propriété.
- ▶ Dans la marge avant des propriétés longeant la voie publique, des clôtures ajourées ou des haies peuvent être aménagées en bordure du trottoir. Cependant, leur hauteur ne devrait pas dépasser un mètre afin de conserver un contact visuel avec le bâtiment principal. Les clôtures et les haies peuvent cependant posséder une meilleure opacité et atteindre une hauteur plus importante dans les cours arrière en autant qu'elles respectent la réglementation municipale en vigueur.
- ▶ Les clôtures faisant face à la rue doivent présenter des détails de qualité et être entretenues avec soin. Les clôtures en bois ou en fer ornemental ou forgé conviennent particulièrement bien aux secteurs patrimoniaux. Éviter les hautes palissades ou les matériaux synthétiques comme le PVC.
- ▶ Les clôtures en grillage de mailles losangées (type « Frost ») sont incompatibles dans des secteurs patrimoniaux. Elles ne devraient être utilisées que dans les cours arrière, en autant que le maillage soit vert ou qu'il soit camouflé par de la végétation.



Haie de cèdres



Muret de pierres

La végétation

La végétation n'a pas seulement une fonction esthétique et ornementale. La plantation de végétaux sert aussi à encadrer des vues, à créer de l'ombre, à mettre en valeur des percées visuelles, à minimiser l'impact de certains équipements peu esthétiques (aires de stationnement, conteneurs à déchets, débacadères) et à délimiter des terrains ou des zones à caractère privé. Une rue bordée d'arbres matures, allant même jusqu'à former un tunnel de feuillage durant l'été, apporte du prestige et offre un cadrage visuel habituellement apprécié par les résidents.



Arbres matures présentés sur le terrain.

Principes

- ▶ Lors de travaux d'aménagement paysager, conserver le couvert végétal existant et éviter l'abattage des arbres en bonne santé, car ils contribuent à mettre en valeur les terrains et les bâtiments en plus de favoriser l'intégration de ces derniers au paysage naturel.
- ▶ Pour l'aménagement des terrains, la végétation devrait couvrir une surface plus importante que les revêtements minéralisés. Éviter de surutiliser l'asphalte, l'interbloc et le béton et de laisser les espaces de stationnement prééminents.
- ▶ La présence de plantes grimpantes, comme la vigne ou le lierre, peut permettre aux bâtiments de se fondre dans la nature. Il faut cependant utiliser ce type de végétation avec prudence, car elle emprisonne l'humidité qui peut altérer certains revêtements extérieurs tels le bois et la maçonnerie.



Les bâtiments secondaires

Les bâtiments secondaires tels que les garages, les cabanons et les remises sont une composante faisant partie d'un tout harmonieux. Tout nouveau bâtiment secondaire devrait donc être conçu dans l'esprit du site et de l'architecture de l'édifice principal. Il agit en complémentarité avec ce dernier. Par conséquent, un nouveau bâtiment doit être pensé de façon à minimiser tout effet négatif sur la résidence principale, sur la rue ainsi que sur la lumière, la vue et l'intimité des propriétés voisines.



Principes

- ▶ Assurer la préservation et la mise en valeur des bâtiments secondaires et des dépendances d'intérêt patrimonial en respectant la volumétrie, les composantes, les matériaux et leur agencement.
- ▶ Harmoniser les bâtiments secondaires avec l'immeuble principal afin qu'ils respectent l'équilibre et la composition de ce dernier. Prêter attention à leur style, à leurs couleurs, à l'agencement de leurs matériaux et à leur implantation.
- ▶ Assurer la qualité architecturale des bâtiments secondaires implantés en bordure d'une rue ou d'un espace public. Entretenir et restaurer leurs composantes avec soin, tout comme celles des bâtiments principaux.
- ▶ Les nouveaux bâtiments secondaires (cabanons, garages) devraient reprendre certains éléments architecturaux de la résidence principale (forme du toit, ouvertures, couleurs, matériaux) afin de s'y apparenter.
- ▶ Les garages devraient être situés et conçus de façon à réduire leur visibilité de la rue et leur impact sur les bâtiments existants. Tenter de limiter l'impact visuel des portes de garage en les aménageant sur une façade ne faisant pas face à la rue ou, si ce n'est pas possible, en intégrant des portes au design plus soigné avec vitrage ou panneaux s'harmonisant au bâtiment principal.



les
ETAPES
d'un projet

1 L'analyse et la planification du projet

Cette étape est la plus importante, car elle permet de partir du bon pied. On définit les besoins et on détermine le budget disponible. À partir de ce moment, le choix des travaux à réaliser (entretien, remplacement, réparation, etc.) ainsi que des professionnels et des artisans à embaucher peut s'échelonner sur plusieurs mois.

La Division des permis et de l'inspection du *Service de l'aménagement et de l'environnement de la Ville de Shawinigan* peut vous aider dans vos démarches et vous éclairer sur la réglementation existante ainsi que sur les principales exigences de la Ville.

2 Se renseigner sur l'histoire de la propriété

Si ce n'est pas déjà fait, il est recommandé d'obtenir préalablement de l'information sur l'histoire et l'évolution architecturale de la propriété sur laquelle on envisage des travaux. Cette information peut provenir de témoignages de personnes ayant vécu dans la maison, de la consultation de photographies anciennes ou d'observations et de sondages effectués sur place. Des publications existent sur le sujet. Différents professionnels en recherche historique ou des sociétés d'histoire peuvent également vous conseiller. À cet effet, consultez la prochaine section sur les ressources disponibles.

3 Le dépôt d'une demande de permis

La majeure partie des travaux extérieurs sur une propriété nécessitent un permis ou un certificat émis par la municipalité. Il importe donc d'obtenir les autorisations nécessaires avant de procéder aux travaux. Une demande de permis, déposée au *Service de l'aménagement et de l'environnement*, doit présenter les détails du projet, notamment les modèles et les matériaux projetés (choix du type de fenêtre ou de porte, sorte et couleur des revêtements, etc.).

Des extraits de catalogues ou de brochures des fournisseurs de même que des soumissions peuvent accompagner votre demande. En ce qui concerne les projets plus imposants (agrandissement, rehaussement, etc.), on doit fournir, en plus des détails du projet, des plans à l'échelle.

4 L'étude du projet et des règlements municipaux

L'inspecteur municipal a pour tâche de vérifier la conformité du projet aux règlements municipaux. Si le projet n'est soumis à aucun autre règlement de contrôle des interventions tel que le PIIA*, votre demande sera soit acceptée, soit refusée pour non-conformité aux règlements municipaux. Dans le premier cas, votre permis vous sera émis. Dans le cas contraire, vous devrez apporter des modifications à votre demande.

(...suite à la page suivante)

(...suite de la page précédente)

Si le projet est visé par le règlement sur les PIIA*, l'inspecteur transmet la demande au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui l'analysera. À cette étape du projet, l'inspecteur qui vérifie votre demande pourrait vous contacter pour obtenir des précisions ou des informations supplémentaires. Également, il verra peut-être à vous proposer d'autres solutions ou des ajustements si votre projet ne respecte pas les objectifs et critères du PIIA.

** Les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) sont des outils d'urbanisme s'appliquant à des parties du territoire de la ville (rue, secteur, quartier) afin d'assurer la qualité de l'implantation et de l'intégration des nouvelles constructions ou des interventions réalisées sur les bâtiments existants. Il s'agit de mesures d'évaluation qualitatives qui sont basées sur des critères et des objectifs.*

5 L'approbation du Comité consultatif d'urbanisme et du Conseil municipal

Le CCU prend connaissance de la demande. Il effectue par la suite une recommandation au Conseil municipal et peut suggérer des conditions d'approbation au besoin. Le Conseil municipal prend connaissance de la recommandation du CCU et adopte une résolution qui approuve ou désapprouve le projet.

6 L'émission du permis ou du certificat

Au terme de ce processus et dans la mesure où le Conseil municipal approuve le projet, l'inspecteur municipal délivre le permis et vous en informe. Vous pouvez alors procéder, si nécessaire, à la signature des contrats avec vos fournisseurs, entrepreneurs et ouvriers. Pour éviter des mauvaises surprises, rappelez-vous qu'il faut d'abord avoir en main les autorisations municipales (permis ou certificat) avant de faire l'acquisition de certains matériaux (par exemple, revêtement extérieur, portes, fenêtres).

7 La réalisation des travaux

Lorsque vous récupérez votre permis, vous pouvez amorcer vos travaux et ainsi donner une nouvelle vie à votre bâtiment.

Vous disposez habituellement d'une période de 12 mois pour réaliser vos travaux. Au-delà de cette échéance, un renouvellement de permis est exigé. Advenant des modifications au projet autorisé, on doit demander un nouveau permis.

A close-up photograph of a wooden door with a brass handle. A large, semi-transparent orange circle is centered on the door, serving as a background for the text.

les
RESSOURCES
disponibles

LES RESSOURCES HUMAINES DISPONIBLES DANS LE MILIEU

Service de l'aménagement et de l'environnement, Ville de Shawinigan
819 536-7211, poste 221

Culture Shawinigan
Service du développement culturel *Villes et villages d'art et de patrimoine*
vvap@shawinigan.ca
819 539-1888

LES ORGANISMES INTERVENANT EN HISTOIRE ET EN PATRIMOINE

Société d'histoire et de généalogie de Shawinigan
www.histoireshawinigan.com

Appartenance mauricie société d'histoire régionale
www.appartenancemauricie.net

LES PUBLICATIONS PERTINENTES

L'histoire de Shawinigan

CINÉMANIMA. *Vie d'quartier et compagnies : La Tuque, Grand-Mère, Shawinigan.*
Ministère des Affaires culturelles, 1986.

CLOUTIER, Michel. *Les bâtisseurs de Sainte-Flore.*
Le Scribe, Coll. « Souvenirs de Mauricie », 1997.

COSSETTE, Sylvie, Henri LECLERC et Gaston GIGNAC.
Shawinigan-Sud, une histoire entre nous. Publicité Pâquet Inc., 1983.

FILTEAU, Gérard. *L'épopée de Shawinigan.* Québec, 1944.

FORTIER, Robert (dir.). *Villes industrielles planifiées.*
Montréal : Boréal / Centre canadien d'architecture, 1996.

GARCEAU, Liliane L, comité de l'album souvenir.
Saint-Théophile-de-Lac-à-la-Tortue, 1894-1994. Lac-à-la-Tortue, 1994.

GÉLINAS, Cyrille, et René GÉLINAS, *Histoire de Baie-de-Shawinigan*, Shawinigan, 2004.

LAROCHELLE, Fabien. *Histoires de Shawinigan.* Shawinigan, 1988.

LAROCHELLE, Fabien. *Ici et là dans le passé de Shawinigan : sélection de photographies et documents, des origines à 1960.* Shawinigan, 1982.

LAROCHELLE, Fabien. *Shawinigan d'autrefois : album historique de 285 photographies couvrant la période 1837-1951.* Shawinigan. 1982.

LAROCHELLE, Fabien. *Shawinigan depuis 75 ans.* Shawinigan, 1976.
Les 100 ans de Grand-Mère, 1898-1998. Sainte-Foy : Forum commémoration, 1998.

THIFFAULT, Normand. *St-Gérard-des-Laurentides, Souvenances.* 2007.

Le patrimoine québécois

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME. *Mieux comprendre le patrimoine architectural pour mieux le préserver : les styles architecturaux courants au Québec, guide de référence.* Montréal : AQU, 1999.

BOURDON, Jacques. *Les belles d'autrefois : découvrez plus de 60 maisons de notre patrimoine.* Montréal : Éditions du Trécarré, 2001.

LAFRAMBOISE, Yves. *Belles maisons québécoises.* Montréal : Éditions de l'Homme, 2007.

LAFRAMBOISE, Yves. *Intérieurs québécois : ambiances et décors de nos belles maisons.* Montréal : Éditions de l'Homme, 2003.

LAFRAMBOISE, Yves. *La maison au Québec : de la colonie française au XX^e siècle.* Montréal : Éditions de l'Homme, 2001.

LAFRAMBOISE, Yves. *L'architecture traditionnelle au Québec : glossaire illustré de la maison aux 17^e et 18^e siècles.* Montréal : Éditions de l'Homme, 1975.

LESSARD, Michel et Huguette MARQUIS (avec la collaboration de Gilles Vilandr  et Pierre Pelletier). *Encyclop die de la maison qu b coise.* Montr al :  ditions de l'Homme, 1972.

LESSARD, Michel et Gilles VILANDR . *La maison traditionnelle au Qu bec.* Montr al :  ditions de l'Homme, 1974.

MARTIN, Paul-Louis. *  la fa on du temps pr sent : trois si cles d'architecture populaire au Qu bec.* Sainte-Foy : Les Presses de l'Universit  Laval, 1999, 378 p.

MORIN, Andr , photographies de Christian LAMONTAGNE. *Passion maisons.* Trois-Pistoles :  ditions Trois-Pistoles, 2007.

Les guides d'intervention

BERGERON, Andr . *La r novation des b timents.* Sainte-Foy : Les Presses de l'Universit  Laval, 2000.

BOLDUC, Andr  (id e originale) et Marie DUMAIS (textes). *L'art de restaurer une maison ancienne.* Trois-Pistoles :  ditions Trois-Pistoles, 2008.

CONSEIL DES MONUMENTS ET SITES DU QU BEC. *Entretien et restauration; de la fondation   la toiture.* Qu bec, Conseil des monuments et sites du Qu bec, 1985.

C T , Anne. *Guide d'intervention. Conserver et mettre en valeur les quartiers centraux de Qu bec.* Qu bec, Ville de Qu bec, 2002.

DUBOIS, Martin. *Guide d'intervention en patrimoine.* Baie-Saint-Paul, MRC de Charlevoix, 2001.

DUFAUX, Fran ois. *Fa ades et devantures. Guide de r novation des b timents commerciaux.* Qu bec, Les Publications du Qu bec, 1987.

LAFRAMBOISE, Yves. *Restaurer une maison traditionnelle au Qu bec : 50 solutions pratiques.* Montr al :  ditions de l'Homme, 2008.

LONDON, Mark, Dinu BUMBARU et C cile BAIRD. *Guides techniques : couvertures traditionnelles, fen tres traditionnelles, ma onnerie traditionnelle et rev tements traditionnels.* Montr al, H ritage Montr al, 1984-1986.

RENY, Claude. *Principes et crit res de restauration et d'insertion : le patrimoine architectural d'int r t public au Qu bec.* Qu bec : Minist re des Affaires culturelles, 1991.

ROY, Odile. *Guide d'intervention. Conserver et mettre en valeur le Vieux-Qu bec.* Qu bec, Ville de Qu bec, 1998.

VILLE DE QU BEC. *Guides techniques de la collection Ma tre d' uvre.* Qu bec, Service de l'urbanisme, 1989, 15 fascicules.



LES RESSOURCES INTERNET

Action patrimoine
www.actionpatrimoine.ca

Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)
www.maisons-anciennes.qc.ca

Bien restaurer et aménager sa maison ancienne :
Guide destiné aux propriétaires du Haut-Saint-François, en Estrie
www.haut-saint-francois.qc.ca/wp-content/uploads/2009/11/guide_restoration.pdf

Capsules du Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP)
www.sarp.qc.ca/listeCapsules.php

Conseil du patrimoine culturel du Québec
www.cpcq.gouv.qc.ca

Fondation Rues principales
www.fondationruesprincipales.qc.ca

Guide d'information et de référence en patrimoine bâti de la région des Laurentides
www.culturelaurentides.com/editor_files/file/Publications/guidepatrimoinev2.pdf

Guide d'intervention en patrimoine bâti de la région du Bas-Saint-Laurent
www.ruralys.org/pro_reno.html?titre=pa_menu

Héritage Montréal
www.heritagemontreal.org

Le patrimoine bâti de Chaudière-Appalaches : Un précieux héritage à préserver.
Intervenir adéquatement sur une maison ancienne
www.chaudiere-appalaches.qc.ca/upload/chaudiere-appalaches/editor/asset/2009/Brochure8-01-2010-3.pdf

Maison Lamontagne
www.maisonlamontagne.com

Matériauthèque de la MRC de Charlevoix
www.materiautheque-charlevoix.com/index.php

Ministère de la Culture et des Communications du Québec
Direction de la Mauricie et du Centre-du-Québec
www.mcc.gouv.qc.ca

Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada
www.historicplaces.ca/media/18081/81468-parks-s+g-fre-web2.pdf

Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ)
www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca

Ruralys
www.ruralys.org

Votre maison, notre patrimoine de la MRC Robert-Cliche
www.maison-patrimoine-beauce.com

LEXIQUE

architectural



Aisselier

n. m. Pièce de bois décorative d'une galerie, souvent découpée ou ouvragée, située dans la partie supérieure d'un poteau à la jonction de l'auvent et du toit.



Auvent

n. m. Petit toit en saillie généralement en appentis, couvrant un espace à l'air libre ou une galerie devant une façade, pour se protéger de la pluie ou du soleil. *Syn. avant-toit, marquise, pare-soleil.*



Balustrade

n. f. Ouvrage ajouré, habituellement formé d'une succession d'éléments verticaux (balustres, barottins) supportant une main courante ou une tablette d'appui. La balustrade possède habituellement une ornementation plus élaborée que le garde-corps. *Syn. garde-corps, rambarde, garde-fou, parapet.*



Chaînage d'angle

n. m. Appareillage en pierre ou en brique incorporé à l'angle de deux murs pour en empêcher l'écartement. Le chaînage d'angle est souvent appliqué sur les murs comme simple élément décoratif sans fonction structurale.



Chambranle

n. m. Encadrement en pierre ou en bois, décoratif ou non, situé autour d'une porte ou d'une fenêtre.



Console

n. f. Moulure saillante en forme de volute, de « U » ou de « S », et qui sert de support à une corniche, à un balcon.



Corniche

n. f. Partie saillante qui couronne un mur ou un édifice, destinée à protéger de la pluie les parties sous-jacentes. La corniche, qui peut être décorée de moulures, de modillons ou de consoles, possède habituellement une fonction ornementale importante.



Fronton

n. m. Couronnement d'un édifice ou d'une partie d'édifice constitué de deux éléments de corniche obliques se raccordant à la corniche horizontale pour former une structure triangulaire. Le fronton est parfois semi-circulaire.



Garde-corps

n. m. Ouvrage, ajouré ou non, établi pour empêcher de tomber d'un point élevé (pont, balcon, etc.).
Syn. garde-fou, balustrade, rambarde, parapet.



Imposte

n. f. Partie supérieure d'une baie de porte ou de fenêtre et séparée par une traverse horizontale appelée traverse d'imposte. L'imposte peut-être mobile ou fixe, pleine ou vitrée.



Larmier

n. m. Saillie d'un toit, parfois au-dessus d'une galerie, à extrémité recourbée ou non, destinée à éviter le ruissellement de l'eau sur le mur.
Syn. débord de toit, avant-toit.



Modillon

n. m. Élément ornemental de forme cubique ou oblongue, placé de façon répétitive sous la saillie d'une corniche.

Syn. denticule.



Oriel

n. m. Construction vitrée en encorbellement faisant saillie sur un mur de façade, tel un balcon fermé.

Syn. logette.



Parapet

n. m. Mur à hauteur d'appui servant de garde-corps ou prolongement d'un mur dépassant un toit plat, qui sert parfois de support à des éléments d'ornementation.



Planche cornière

n. f. Planche de finition appliquée à l'angle de deux murs. Cet élément ornemental rappelle les poteaux corniers autrefois présents dans les assemblages en bois pièce sur pièce qui avaient une fonction structurale.



Véranda

n. f. Galerie légère en bois, vitrée, adossée à la façade d'une maison.

Mettre en valeur le patrimoine bâti de Shawinigan.

La Ville de Shawinigan recèle des trésors d'architecture possédant une importante valeur historique et patrimoniale. Leurs styles variés et magnifiques contribuent à créer une ville invitante et unique. La préservation de ces joyaux de notre histoire est maintenant simplifiée grâce à ce guide créé spécifiquement pour les propriétaires de résidences et bâtiments patrimoniaux. Trucs, astuces et conseils pratiques pour tous les types de travaux qui touchent l'architecture extérieure des bâtiments y sont présentés afin de favoriser des interventions en continuité et en harmonie avec l'environnement construit. Ce guide s'attarde à l'importance de l'entretien d'un bâtiment, à la rentabilité d'une intervention bien menée, aux éléments à privilégier pour obtenir un maximum d'effets et à l'intérêt de bien planifier ses travaux de mise en valeur, le tout largement illustré de croquis et de photographies.

